

BAROMÈTRE 2020 DE L'EAU DE L'HYGIÈNE & DE L'ASSAINISSEMENT



L'EAU

ÉTAT DES LIEUX
D'UNE RESSOURCE
VITALE

DÉFIS
&
SOLUTIONS

EN CRISE(S) ?

L'EAU EN CRISE(S) ?

L'eau c'est la vie, mais aujourd'hui l'eau est en danger partout pour cause de pollution, de raréfaction, de changement climatique et 2,6 millions d'êtres humains, principalement des enfants, meurent chaque année des maladies liées à l'eau insalubre.

SOLIDARITÉS INTERNATIONALE, qui fête ses 40 ans d'action humanitaire cette année, lance l'alerte. L'eau est en crise(s) et ce *Baromètre 2020 de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement* a pour but d'établir un état des lieux, des risques et des solutions avec des acteurs de terrain, des experts, des organisations de référence et des personnalités à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau du 22 mars.

Cette crise de l'eau affecte gravement la santé, l'agriculture, l'élevage et l'alimentation, l'énergie et provoque des tensions grandissantes entre les divers usagers, éleveurs et agriculteurs, urbains et ruraux.

En 2015, 195 nations membres de l'ONU votaient à l'unanimité les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) incluant l'accès universel à l'eau en 2030. En 2018, l'ONU déclarait que la trajectoire n'était pas la bonne pour y parvenir. Et depuis, rien ou si peu.

Le 9^e Forum Mondial de l'Eau, qui aura lieu en mars 2021 à Dakar au Sénégal, se doit d'être un Forum de rupture, un Forum des réponses, notamment en Afrique subsaharienne qui est le continent le plus dépourvu en accès à l'eau potable et dont la population va doubler d'ici 2050.

Le Forum de Dakar se doit d'être représentatif des populations les plus vulnérables et des acteurs engagés dans la réponse à l'urgence de l'eau et de l'assainissement. Le Forum doit apporter des réponses concrètes et doit générer une déclaration politique d'urgence engageant les États alors que 2,1 milliards d'êtres humains n'ont toujours pas un accès sécurisé à l'eau potable et que 4,2 milliards n'ont pas accès à l'assainissement.

Le monde a soif, il n'est plus temps d'attendre et personne ne doit être abandonné. C'est notre mission comme celle du Forum.



PAR ALAIN BOINET,
FONDATEUR DE SOLIDARITÉS INTERNATIONALE



ET ALEXANDRE GIRAUD,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SOLIDARITÉS INTERNATIONALE



BAROMÈTRE 2020 DE L'EAU, DE L'HYGIÈNE & DE L'ASSAINISSEMENT N°06, ÉTAT DES LIEUX D'UNE RESSOURCE VITALE, DÉFIS & SOLUTIONS

Une publication proposée par SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

Directeur de la publication Alexandre Giraud

Directeur de la communication Renaud Douci

Rédaction en chef Chloé Demoulin

Rédaction Julien Barbier, Thierry Benlahsen, Clotilde Bertet, Alain Boinet, Natacha Calandre, Lucile Chabot, Chloé Demoulin, Renaud Douci, Alexandre Giraud, Wangcos Laurore, Xavier Lauth, Anne-Lise Lavaur, Aude Lazzarini, Emmanuelle Maisonnave, Julie Mayans, Justine Muzik Piquemal, Alicia Piveteau, Marie-Françoise Sitnam et les équipes de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

Contributeurs Julien Eyrard, Édith Guiochon, Anne Guion, Jean Launay, Sandra Métayer, François Münger, Niokhor Ndour, Melissa Opryszko, Erik Orsenna, Gérard Payen, Céline Robert, Ryan Schweitzer, Hamed Semega, Charles Tellier, Tracy Wise

Photos Maxence Bradley, Renaud Douci, Gwenn Dubourthoumieu, Vincent Ghilione, Tiecoura N'Daou, Prince Naymuzzaman Khan, Adrienne Surprenant, Vincent Tremeau – SOLIDARITÉS INTERNATIONALE, Florian Serieux, Sanjit Das – Action contre la Faim

Couverture Renaud Douci

Conception graphique et illustration F. Javelaud

Impression COPYMAGE

Merci aux rédactions du Monde et de La Vie pour l'autorisation de reproduction de la carte *Conflit hydropolitique sur le Nil* tirée de *L'Atlas de l'Eau et des Océans*.

Merci à UNICEF pour l'autorisation de reproduction et d'adaptation de l'infographie *A Tale of Two Children* tirée de *Water Under Fire Volume 1 : Emergencies, development and peace in fragile and conflict-affected contexts*.

Merci à GTFCC pour l'autorisation de reproduction de la carte *Major Cholera Outbreaks 2017-2018* tirée de *Overview of Ending Cholera, A Global Roadmap to 2030*.

Merci à ACF et RBM pour l'autorisation de reproduction et d'adaptation de la carte *Situation pastorale au Sahel, 2019*.



4

EAU & CRISE(S)

- 5** L'eau est en crise(s) !
Alain Boinet, fondateur de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE (SI)
- 6** Les chiffres de l'eau
- 8** Plus que 10 ans pour transformer l'espoir des ODD en réalités !
Gérard Payen
- 9** Personnes déplacées : ne laisser personne derrière
UNHCR
- 10** Huit choses à savoir sur la crise de l'assainissement dans le monde
UN WATER
- 11** L'histoire de deux enfants
UNICEF
- 12** Choléra, principaux foyers à travers le monde
GTFCC
- 13** La RDC en proie à la plus grande épidémie de choléra de son histoire
Direction des opérations RDC (SI)
- 14** Le Sahel au cœur des enjeux du changement climatique
SOLIDARITÉS INTERNATIONALE
- 18** Changement climatique : l'eau et la sécurité humaine menacées
Alicia Piveteau (SI)
- 19** L'eau doit rester source de vie en Afrique de l'Ouest
Erik Orsenna (IAGF) et Hamed Séméga (OMVS)
- 20** 9^e Forum Mondial de l'Eau "Dakar 2021" : une chance et un défi face aux attentes de ceux qui ont soif d'eau potable
Interview exclusive d'Abdoulaye Sene et Patrick Lavarde

24

DÉFIS À RELEVER

- 25** L'eau devrait être centrale !
Alexandre Giraud, directeur général de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE
- 26** Réponse d'urgence : les défis du secteur Eau, Hygiène et Assainissement
Le Groupe URD/Global Wash Cluster
- 27** Réponse d'urgence : trois obstacles à dépasser
Médecins Sans Frontières
- 28** "L'eau est à la fois source et victime des crises"
Charles Tellier et Céline Robert (AFD)
- 30** À Kalemie, le manque de financements menace la lutte contre le choléra
Direction des opérations RDC, avec Lucile Chabot (SI)
- 32** Les défis de la protection de l'accès à l'eau et à l'assainissement
Marie-Françoise Sitnam (SI)
- 34** Accès à l'assainissement : des progrès mais une réalité en demi-teinte
Julien Eyrard (ACF)
- 35** Quelles ambitions pour la nouvelle stratégie internationale de la France ?
Sandra Métayer (Coalition Eau)
- 36** L'eau ne se mérite pas, c'est un droit !
Édith Guiochon (Coalition Eau)

38

SOLUTIONS & INNOVATIONS

- 39** L'innovation est l'avenir du secteur EHA
Anne-Lise Lavaur (SI)
- 40** Dépasser l'aversion au risque
Thierry Benlahsen (SI)
- 41** Conserver l'accès dans un contexte dégradé
Xavier Lauth (SI)
- 42** De nouvelles approches basées sur l'étude des données et du contexte
Melissa Opryszko et Tracy Wise (OFDA)
- 44** Haïti : aucun cas de choléra depuis un an
Direction des opérations Haïti (SI)/ UNICEF
- 46** 2020, année jalon pour la cause de l'eau
Jean Launay (PFE)
- 49** Guerre et paix au cœur du partage de l'eau
Anne Guion (La Vie)
- 50** La conscience de l'eau pour inventer la diplomatie de demain
François Münger (GWH) et Niokhor Ndour (Pôle Eau Dakar)
- 51** Mali : réduire les conflits liés aux points d'eau
Aude Lazzarini et Emmanuelle Maisonnave (SI)
- 52** Suivi et qualité des réponses EHA : un projet de coordination sur les rails
James Brown (OXFAM)
- 54** Dacca : aider les habitants des bidonvilles à exercer leur droit à l'eau
Avec Clotilde Bertet (SI)
- 55** Loi Oudin-Santini - L'Appel de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE aux collectivités

SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

L'accès et l'assistance d'urgence aux victimes de conflits, de catastrophes naturelles et d'épidémies, prolongées par une aide au relèvement précoce, est la raison d'être de l'association humanitaire SOLIDARITÉS INTERNATIONALE depuis 40 ans.

L'accès à l'Eau, à l'Hygiène et à l'Assainissement est au cœur de l'expertise de nos équipes et de leurs interventions sur le terrain. Présentes actuellement dans une vingtaine de pays, elles apportent une aide humanitaire vitale à près de 4 millions de personnes, sans aucune autre considération que celle de leurs besoins, dans le respect de leur dignité, sans juger ni prendre parti.

SOLIDARITES.ORG

L'AGENDA DE SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

SOLIDARITÉS INTERNATIONALE réalise chaque année, lors de la Journée Mondiale de l'Eau du 22 mars, une campagne pour dénoncer les ravages de l'eau insalubre, cause majeure de mortalité à travers le monde. Dans ce but, nous publions cette année la 6^e édition du *Baromètre de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement* à l'international.

Avec cette 6^e édition, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE entend également alerter l'opinion publique et faire agir les décideurs dans la perspective du 9^e Forum Mondial de l'Eau qui aura lieu en 2021 à Dakar, et à plus long terme, dans celle de l'Objectif 6 des ODD 2030 pour l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement.

SOLIDARITÉS INTERNATIONALE est membre du Partenariat Français pour l'Eau et de Coalition Eau. Nous avons participé en 2016 à la COP22 à Marrakech sur la question de l'eau au Sahel et en 2018 au 8^e Forum Mondial de l'Eau à Brasilia. Nous agissons en France au sein du Groupe de Concertation Humanitaire pour renforcer l'engagement de l'État en faveur des droits d'accès concrets à l'eau potable pour tous dans le monde.

EAU & CRISES

Augmentation du nombre de personnes déplacées, épidémies de choléra, impacts du changement climatique ou encore montée en flèche du stress hydrique : SOLIDARITÉS INTERNATIONNAL dresse un état des lieux de l'accès à l'Eau, à l'Hygiène et à l'Assainissement à travers le monde. Alors que les inégalités se creusent, l'Objectif 6 des Objectifs de Développement Durable (ODD) est encore loin d'être atteint.

PAR ALAIN BOINET, FONDATEUR DE SOLIDARITÉS INTERNATIONNAL

L'EAU EST EN CRISE(S) !

L'eau c'est la vie, mais l'eau est menacée par des pollutions de toutes sortes, par sa raréfaction pour cause de surconsommation et de changement climatique qui provoquent un stress hydrique et des tensions dangereuses entre ses divers usagers. Quel est l'état des lieux et surtout, que faire ?

Aujourd'hui, 2,2 milliards d'êtres humains n'ont pas accès à une eau potable et 4,2 milliards n'ont pas un accès sécurisé à l'assainissement. Tandis que 80 % des eaux usées dans le monde sont rejetées sans aucun traitement, comme cela est le cas dans la Méditerranée ! La pollution menace la santé.

Certes, il y a eu des progrès, mais ceux-ci sont très insuffisants et nous savons que la trajectoire actuelle ne permettra pas de réaliser les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) en 2030, notamment dans le domaine de l'accès à l'eau, particulièrement en Afrique, où la population va doubler d'ici 30 ans.

"On sait maintenant que le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable non contaminée n'a décliné que de 2,3 à 2,2 milliards en 17 ans. [...] Pire, en Afrique subsaharienne, le nombre de personnes utilisant de l'eau probablement contaminée a augmenté de 45 % entre 2000 et 2017", alerte l'expert Gérard Payen dans un article sur les ODD rédigé pour ce Baromètre.

Dans la première partie de ce Baromètre, vous trouverez des chiffres et des articles sur l'accès à l'eau et l'assainissement, sur les maladies hydriques, sur l'impact du changement climatique au Sahel, sur les grands fleuves et sur les politiques institutionnelles et de développement, ainsi qu'une interview exclusive des co-présidents du 9^e Forum Mondial de l'Eau à Dakar en mars 2021 : plus qu'un état des lieux, il s'agit d'un état d'urgence !

Ce 6^e Baromètre de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement a pour objectif de contribuer à ce que le Forum de Dakar soit à la hauteur des défis d'un monde qui a de plus en plus soif ! Ce premier Forum en Afrique subsaharienne se doit d'être représentatif des populations en

danger des pays fragiles ou en crise et doit mobiliser les acteurs de terrain, humanitaires et développeurs, opérateurs publics ou privés.

Ce Forum doit aussi être un stimulateur et un levier vis-à-vis des États et de l'ONU pour qu'ils réalisent les ODD, dont l'Objectif 6 qu'ils ont adopté à l'unanimité. Il reste 10 ans pour réaliser un accès universel à l'eau potable considéré pourtant comme un droit de l'Homme par l'ONU depuis juillet 2010.

Ce Forum a pour thème "La sécurité de l'eau pour la paix et le développement". Tout l'enjeu, nous le savons maintenant, est d'agir de telle sorte que l'eau ne devienne pas un facteur de conflits et de dangers pour les populations et pour leur développement ! C'est le défi à relever ensemble.

Ce Forum doit être celui des réponses concrètes à des besoins urgents et le Forum de l'espoir et des ODD réalisés en 2030, y compris dans les situations de crise.

LES PRÉCONISATIONS DE SOLIDARITÉS INTERNATIONNAL

- N°1** Mobiliser l'ensemble des acteurs concernés pour que le 9^e Forum Mondial de l'Eau (FME) soit un événement majeur contribuant à remettre l'Objectif 6 du Développement Durable sur la bonne trajectoire.
- N°2** Organiser un sommet des chefs d'État des pays du Sahel, parmi les plus menacés par le manque d'eau potable et d'assainissement, afin de définir un plan d'actions à impact rapide et durable.
- N°3** Inviter au FME des acteurs locaux et des représentants des communautés les plus vulnérables d'Afrique afin qu'ils puissent témoigner de leurs difficultés.
- N°4** Organiser une conférence des opérateurs de terrain dans le but de renforcer la complémentarité de l'action humanitaire et du développement.
- N°5** Plaider pour une déclaration politique finale forte du FME, préparée au niveau intergouvernemental par le Sénégal et la France avec le plus grand nombre d'États possible, afin d'apporter des réponses concrètes aux besoins urgents.

2,6 MILLIONS DE PERSONNES MEURENT CHAQUE ANNÉE EN RAISON DES MALADIES LIÉES À L'EAU ET À UN ENVIRONNEMENT INSALUBRE

ACCÈS À L'EAU & À L'ASSAINISSEMENT

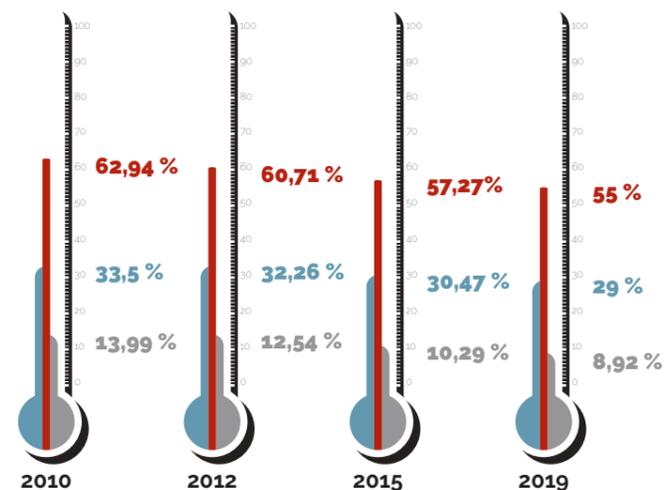


2,2 milliards de personnes, soit 29 % de la population mondiale, n'ont pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable gérés en toute sécurité.

4,2 milliards de personnes, soit 55 % de la population mondiale, ne disposent pas de services d'assainissement gérés en toute sécurité.

673 millions de personnes, soit 8,92 % de la population mondiale, défèquent à l'air libre.

Source : OMS/UNICEF Joint Monitoring Programme (JMP) for Water Supply and Sanitation



● Part de la population mondiale n'ayant pas un accès sûr à l'eau

● Part de la population mondiale n'ayant pas un accès sûr à l'assainissement

● Part de la population mondiale déféquant à l'air libre

INÉGALITÉS



En Afrique subsaharienne, 135 millions de personnes, soit deux fois plus qu'en l'an 2000, ont un accès limité à l'eau et à l'assainissement, et 71 % des tâches de collecte d'eau incombent aux femmes et aux filles.

Source : JMP

1 femme sur 3 dans le monde s'expose aux maladies, à la honte, à des risques de harcèlement ou d'attaques parce qu'elle n'a pas un endroit sûr pour aller aux toilettes.

Source : WaterAid

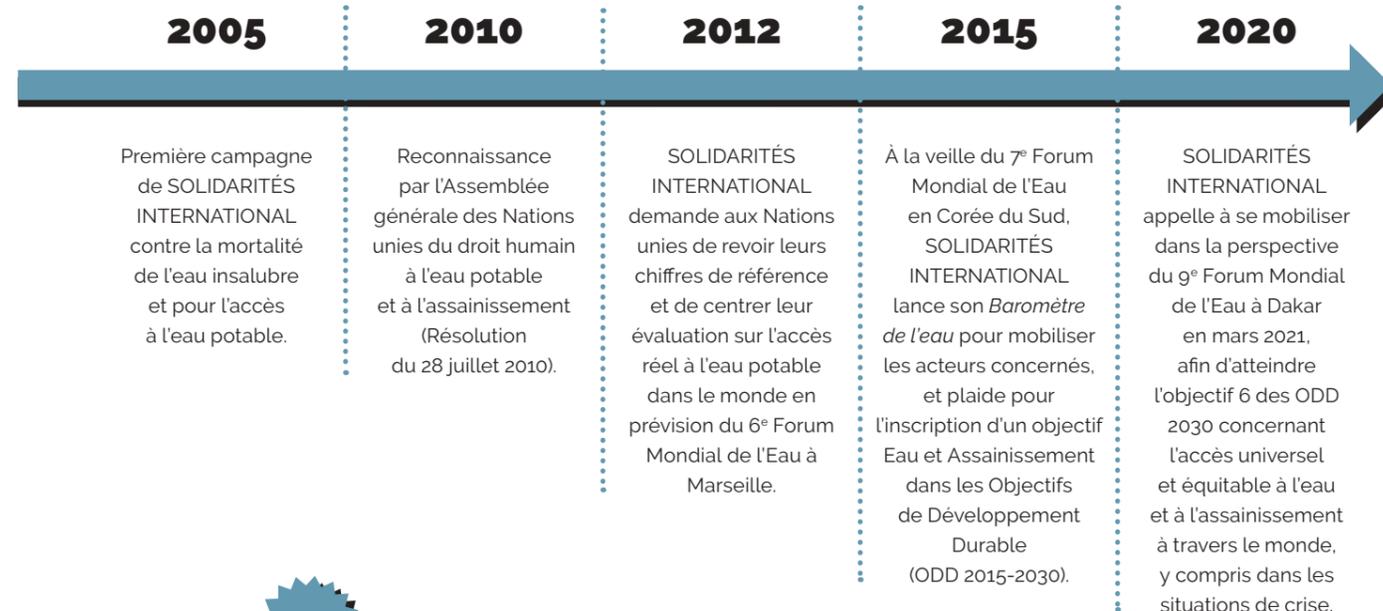
Seules 45 % des écoles dans les pays les moins avancés et autres pays à bas revenus sont équipées en installations sanitaires.

Source : UNICEF. En 2011 – sur un échantillon de 49 pays

De nombreuses filles à travers le monde quittent l'école à la puberté faute d'avoir accès à des infrastructures adaptées pendant leurs menstruations.

Source : UN WATER

DATES CLÉS



CHANGEMENT CLIMATIQUE

99 % de l'ensemble des risques naturels sont liés à l'eau.

Leur fréquence et leur intensité s'accroissent.

Source : UN WATER

4 milliards de personnes, soit deux tiers de la population mondiale, connaissent des pénuries sévères d'eau au moins 1 mois par an, notamment en raison de sécheresses.

Source : Science Advances

500 millions de personnes connaissent des pénuries sévères d'eau toute l'année.

Source : Science Advances

Près d'un quart de la population mondiale, vivant dans dix-sept pays, est en situation de stress hydrique très grave.

Source : World Resources Institute

SANTÉ



842 000 personnes meurent chaque année de diarrhées

dues à un assainissement inadéquat.

297 000 enfants de moins de 5 ans meurent chaque année de diarrhées, pour avoir bu de l'eau insalubre ou par manque de services d'assainissement ou d'hygiène des mains.

50 % des cas de sous-nutrition infantile dérivent de diarrhées à répétition et d'infections intestinales liées à une eau non-potable, un assainissement inadéquat ou à une hygiène insuffisante.

Source : OMS

PLUS QUE 10 ANS POUR TRANSFORMER L'ESPOIR DES ODD EN RÉALITÉS !

PAR GÉRARD PAYEN, VICE-PRÉSIDENT DE L'ASTEE
ET DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU

UNE GRANDE AMBITION ET UN GRAND ESPOIR

En 2015, les Nations unies ont adopté un programme collectif très ambitieux pour affronter ensemble les grands enjeux de l'humanité. Ce programme d'action, appelé Agenda 2030, comprend 169 objectifs-cibles à atteindre d'ici 2030. Ils sont regroupés en 17 familles appelées Objectifs de Développement Durable (ODD). Une vingtaine des objectifs-cibles des ODD sont liées à l'eau. Ils couvrent tous les grands enjeux de l'eau avec l'ambition de les affronter, ce qui est totalement nouveau au niveau politique mondial. Que les gouvernements reconnaissent ces enjeux et s'en emparent sans demi-mesure a levé beaucoup d'espoir autour de la planète.

La France a, bien entendu, voté ce programme puis a réfléchi aux implications sur son territoire. Il en a résulté une stratégie nationale pour les ODD adoptée par l'État en septembre 2019 et dénommée Feuille de route de la France pour l'Agenda 2030. Cette Feuille de route affirme clairement que la France reconnaît les 169 cibles mondiales et veut tout faire pour les atteindre. En outre, l'eau y a une importance forte puisque deux de ces 19 "ambitions", ces cibles précises et quantifiées, sont relatives à l'eau. Il s'agit d'atteindre partout en France, d'ici 2030, l'accès universel à des services d'eau potable et d'assainissement "gérés en toute sécurité", en particulier dans les outre-mer. En outre, la Feuille de route nationale ODD réitère la volonté d'atteindre les bons états quantitatifs et qualitatifs des ressources en eau françaises conformément à la Directive-cadre européenne sur l'eau.

L'un des grands mérites de l'Agenda 2030 est d'être un vrai programme pour l'action avec d'une part, des objectifs précis, souvent quantifiés et chiffrés, et d'autre part, des indicateurs statistiques permettant de mesurer les progrès vers ces résultats attendus.

Tout cela est bien, très bien même. Mais quel effet d'entraînement cela a-t-il ? Les gouvernements adaptent-ils leurs politiques pour transformer ces déclarations en réalités ? Progressons-nous à un rythme compatible avec les ambitions collectives ?

UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE LA GESTION DE L'EAU

En 2015, un grand nombre des cibles ODD étaient nouvelles. Il a fallu bâtir des indicateurs statistiques adaptés puis recueillir les données nécessaires, ce qui a pris du temps. Aujourd'hui, tous les indicateurs prévus ne sont pas encore opérationnels mais les progrès de la connaissance mondiale sont manifestes. Même si toutes les valeurs nationales des nouveaux indicateurs ne sont pas encore disponibles, pour nombre d'entre eux des estimations ont déjà pu être faites au niveau mondial pour l'année de référence 2015 et même, pour certains, pour des années plus récentes. Il reste néanmoins un travail statistique important à réaliser puisque, par exemple, on ne sait toujours pas estimer la proportion mondiale des eaux usées urbaines qui sont dépolluées en raison du trop petit nombre de pays qui disposent des données nécessaires. Pour l'accès à l'eau potable, le progrès de la connaissance est majeur puisque depuis 2015 les statistiques tiennent

enfin compte de la potabilité ou de la contamination de l'eau. L'ancien indicateur d'accès à l'eau utilisé pour les Objectifs du Millénaire (OMD) était totalement inadapté : alors qu'il avait conduit l'ONU à déclarer atteint en 2012 l'OMD relatif à l'accès à l'eau potable, on sait maintenant qu'à cette date moins d'un tiers du progrès attendu était réalisé !

UNE VOLONTÉ POLITIQUE INCERTAINE

Ces nouvelles connaissances ont convaincu les États, lors d'un sommet de l'ONU, de lancer en octobre 2019 un appel à l'accélération de leurs efforts. Hélas, dans le même temps, ils se sont félicités des progrès engrangés pour l'accès à l'eau potable, ce qui est un refus de compréhension de la situation. On sait maintenant que le nombre de personnes n'ayant pas accès à de l'eau potable non contaminée n'a décliné que de 2,3 à 2,2 milliards en 17 ans. Oser s'en féliciter alors que l'objectif officiel est d'arriver à zéro dans 10 ans est stupéfiant. Pire, en Afrique subsaharienne, le nombre de personnes utilisant de l'eau probablement contaminée a augmenté de 45 % entre 2000 et 2017 ! Où est le progrès dont se targuent les gouvernements ? Si les services publics ne se développent pas plus vite que la population, le résultat est plutôt une aggravation de la situation.

Les gouvernements doivent encore adapter nombre de leurs politiques publiques pour que le grand espoir des ODD se transforme en réalités.

PERSONNES DÉPLACÉES : NE LAISSER PERSONNE DERRIÈRE

PAR RYAN SCHWEITZER,
RESPONSABLE EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT, UNHCR

En 2015, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution ouvrant la voie à 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), dont l'Objectif 6, visant à garantir la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous. Depuis, le monde a connu les plus hauts niveaux de déplacement humain jamais enregistrés.

En 2018, 70,8 millions de personnes ont été déplacées de force de leurs foyers en raison de conflits, de persécutions ou de violations des droits de l'Homme. Un chiffre sans précédent. En outre, le nombre de réfugiés de longue date (25 000 réfugiés ou plus de la même nationalité, vivant en exil pendant plus de 5 années consécutives) a atteint 15,9 millions, avec une durée moyenne de situation d'exil prolongé passant à près de 20 ans. Loin de chez eux, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays font partie des groupes les plus vulnérables et les plus défavorisés, et font souvent face à des obstacles en matière d'accès aux services de base d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) et ses partenaires travaillent pour soutenir les services d'Eau, d'Hygiène et d'Assainissement (EHA) dans plus de 175 camps et installations à travers le monde. Des données sont collectées chaque mois pour 151 sites spécifiques¹ et, selon les données les plus récentes, les normes SPHERE² sont respectées dans 70 % et 95 % des sites pour l'accès à l'eau et à l'assainissement respectivement. Cependant, en réalité, la majorité des personnes concernées ne vivent pas dans des camps ou des installations gérés par

l'UNHCR. On estime que 60 % des réfugiés et 80 % des personnes déplacées sont hébergés dans des villages, des villes et des agglomérations où les services EHA sont souvent gérés par des prestataires de services publics ou privés. Les personnes vivant "hors du camp" sont susceptibles d'être confrontées à des défis majeurs en essayant d'accéder aux services EHA en raison de la discrimination sociale, de la marginalisation économique ou de politiques juridiques restrictives. Leurs difficultés en matière de logement, d'accès à la terre et aux droits de propriété peuvent les empêcher d'accéder aux services existants. Elles sont également susceptibles de ne pas avoir le droit de travailler, ou d'avoir accès à des services bancaires ou financiers. En outre, il se peut que l'infrastructure EHA existante soit tout simplement inadaptée à l'augmentation de la population.

En 2018, les pays les moins développés du monde ont accueilli 33 % de l'ensemble des réfugiés. Dans ces pays, il arrive souvent que les populations vulnérables n'aient pas accès à des services d'eau et d'assainissement sûrs et abordables selon les normes des ODD. Sur l'ensemble des réfugiés (c'est-à-dire ceux qui se trouvent à l'intérieur et à l'extérieur des camps et des installations), l'UNHCR estime que seuls 35 % et 17 % d'entre eux ont accès à une eau et à des installations sanitaires gérées de manière sûre³. Si l'on considère les progrès globaux réalisés au niveau des normes ODD 6.1 (71 % de l'accès à l'eau potable est gérée de manière sûre), et 6.2 (45 % de l'accès à l'assainissement et à l'hygiène est géré de manière sûre), il est clair que les réfugiés risquent d'être laissés pour compte.

Dans notre quête pour ne laisser personne derrière, nous devons rappeler que les droits de l'Homme à l'eau et à l'assainissement sont les droits de chacun ; des droits devant être exercés

sans discrimination, des droits qui doivent être réalisés et protégés sans prendre en considération le statut de réfugié. En fait, c'est précisément ce statut de réfugié qui appelle une attention particulière en vertu du droit international des droits de l'Homme. Ne laisser personne derrière exige des efforts accrus, non seulement en matière d'intervention d'urgence mais surtout pour mettre en place et renforcer des "systèmes" EHA qui vont au-delà du matériel et comprennent des plans de financement, des structures de gouvernance, des cadres de contrôle et de réglementation, des capacités techniques et administratives, la gestion des ressources environnementales, etc.

Le Pacte mondial pour les réfugiés prévoit que les réponses aux besoins des réfugiés soient conçues de manière à ouvrir la voie à un soutien et à des réponses plus durables, où cela est possible, en intégrant les réponses aux besoins des réfugiés dans les systèmes nationaux tout en veillant à ce que ces systèmes bénéficient d'un soutien adéquat. L'UNHCR fait appel à ses partenaires pour s'assurer que les réfugiés et les personnes déplacées soient 1) inclus dans les plans nationaux de développement et de financement ; 2) participent et soient consultés à travers ces processus ; 3) soient inclus dans les activités de collecte de données, le suivi et les rapports (par exemple ceux des ODD).

¹ <http://wash.unhcr.org/wash-dashboard-for-refugee-settings/>
² Ensemble des normes humanitaires les plus utilisées et les plus connues
³ Basé sur les sites où des services d'eau et d'assainissement sont fournis avec l'aide de l'UNHCR et où les données sont disponibles

POUR PLUS D'INFORMATIONS
SUR LES MESURES EHA EN FAVEUR
DES RÉFUGIÉS ET SUR LA NOUVELLE
MÉTHODE DE TRAVAIL DE L'UNHCR
DANS LE CADRE DU PACTE MONDIAL
POUR LES RÉFUGIÉS : WASH.UNHCR.ORG

HUIT CHOSES À SAVOIR SUR LA CRISE DE L'ASSAINISSEMENT DANS LE MONDE

PAR UN WATER

Les toilettes ne sont pas seulement des toilettes. Elles sont un moyen de sauver des vies, protéger la dignité humaine et créer des opportunités. Qui que vous soyez, où que vous soyez, l'assainissement est votre droit humain. Et pourtant, des milliards de personnes sont laissées pour compte. Posez-vous la question : comment quelqu'un pourrait-il se sortir de la pauvreté sans assainissement ? Comment le monde peut-il atteindre les Objectifs du Développement Durable alors que tant de nos concitoyens vivent sans quelque chose d'aussi essentiel pour leur santé ? Dans la perspective du Forum Mondial de l'Eau en 2021, voici huit choses que vous devez savoir sur la crise de l'assainissement :

1 La crise de l'assainissement reste massive : 4,2 milliards de personnes, soit plus de la moitié de la population mondiale, vivent encore sans assainissement géré de manière sûre, c'est-à-dire sans toilettes hygiéniques et privées qui éliminent les boues fécales en toute sécurité. Et 673 millions de personnes pratiquent encore la défécation en plein air¹.

4 Les enfants sont parmi les plus touchés : on estime que 297 000 enfants de moins de cinq ans meurent chaque année de diarrhées à cause de l'eau potable insalubre, du manque d'assainissement et d'hygiène des mains.

6 La crise de l'assainissement nous menace tous : assurer l'accès à l'assainissement à ceux qui n'en bénéficient toujours pas est un impératif non seulement pour leur santé mais aussi pour celle de la communauté dans son ensemble. Les bénéfices de l'assainissement pour la santé n'atteignent pleinement leurs effets que lorsque tout le monde a accès à l'assainissement de manière sûre.

2 Le manque d'assainissement est une cause majeure de mortalité : on estime qu'un assainissement inadéquat est responsable de 432 000 décès dus à la diarrhée chaque année et est un facteur majeur de maladies telles que les vers intestinaux, le trachome et la schistosomiase.

5 L'assainissement est un droit humain : depuis 2010, les Nations unies ont reconnu que chacun devait avoir droit à "un accès physique et abordable à l'assainissement, dans toutes les sphères de la vie, qui soit sans danger pour la santé, hygiénique, sécurisé, socialement et culturellement acceptable et qui assure la vie privée et la dignité". Le droit international relatif aux droits de l'Homme oblige les États à œuvrer en faveur de l'accès universel à l'eau et à l'assainissement pour tous, sans discrimination, tout en accordant la priorité à ceux qui en ont le plus besoin.

7 Le monde n'est pas sur la bonne voie : nous risquons fort de ne pas atteindre l'Objectif 6 du Développement Durable, assurer l'eau et l'assainissement pour tous d'ici 2030. Les financements sont insuffisants, la demande augmente, la pollution de l'eau s'aggrave et les structures de gouvernance existantes sont souvent faibles et parcellaires.

3 Les personnes vulnérables sont les plus durement touchées : les personnes qui vivent sans installations sanitaires gérées de manière sûre sont souvent confrontées à de multiples formes de discrimination fondées sur des facteurs tels que le sexe, la race, la religion, la caste et le statut économique. Ces groupes peuvent être laissés pour compte lorsqu'ils tentent d'accéder aux services d'assainissement, de les gérer ou d'améliorer leurs installations actuelles. Par exemple, les besoins des femmes en matière d'assainissement ne sont souvent pas pris en compte, en particulier en ce qui concerne la gestion de l'hygiène menstruelle, car les tabous à ce sujet les dissuadent d'exprimer leurs besoins et interdisent leur participation active aux processus de prise de décision et de planification. Les femmes et les filles sont également exposées à des violences physiques, mentales et sexuelles lorsqu'elles parcourent de longues distances pour aller chercher de l'eau, aller aux toilettes publiques ou sortent la nuit pour déféquer en plein air².

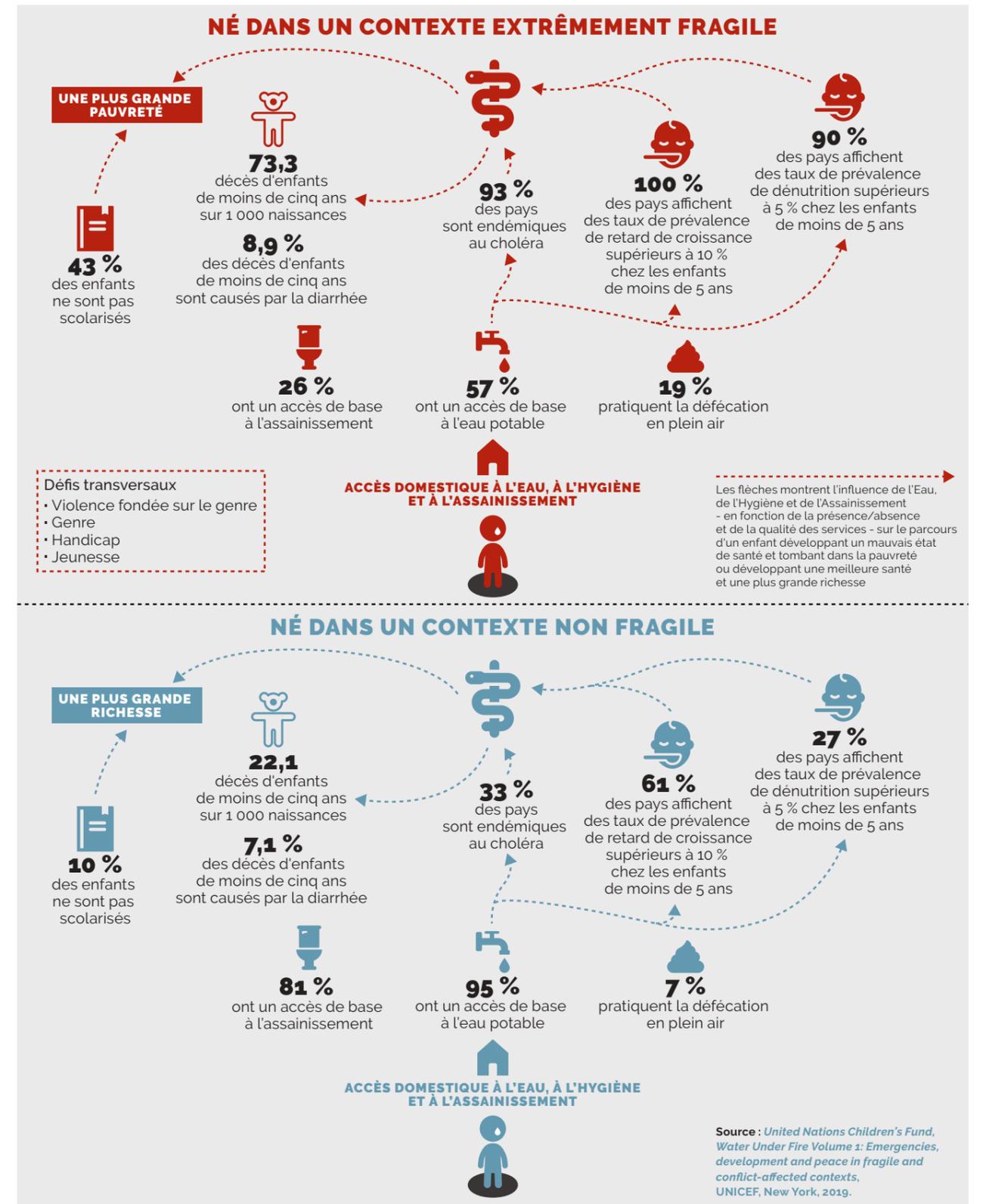
8 Nous ne devons laisser personne derrière nous : les services d'assainissement doivent répondre aux besoins des groupes marginalisés et leurs voix doivent être entendues dans les processus décisionnels. Les cadres réglementaires et juridiques doivent reconnaître le droit à l'assainissement pour tous, et les financements doivent être considérablement augmentés et ciblés efficacement sur ceux qui en ont le plus besoin.

1 WHO/UNICEF (2019) : Progress on household drinking water, sanitation and hygiene 2000-2017. Special focus on inequalities
2 UN WATER (2015) : Eliminating discrimination and inequalities in access to water and sanitation

TOUS LES RAPPORTS D'UN WATER SONT CONSULTABLES SUR UNWATER.ORG

L'HISTOIRE DE DEUX ENFANTS

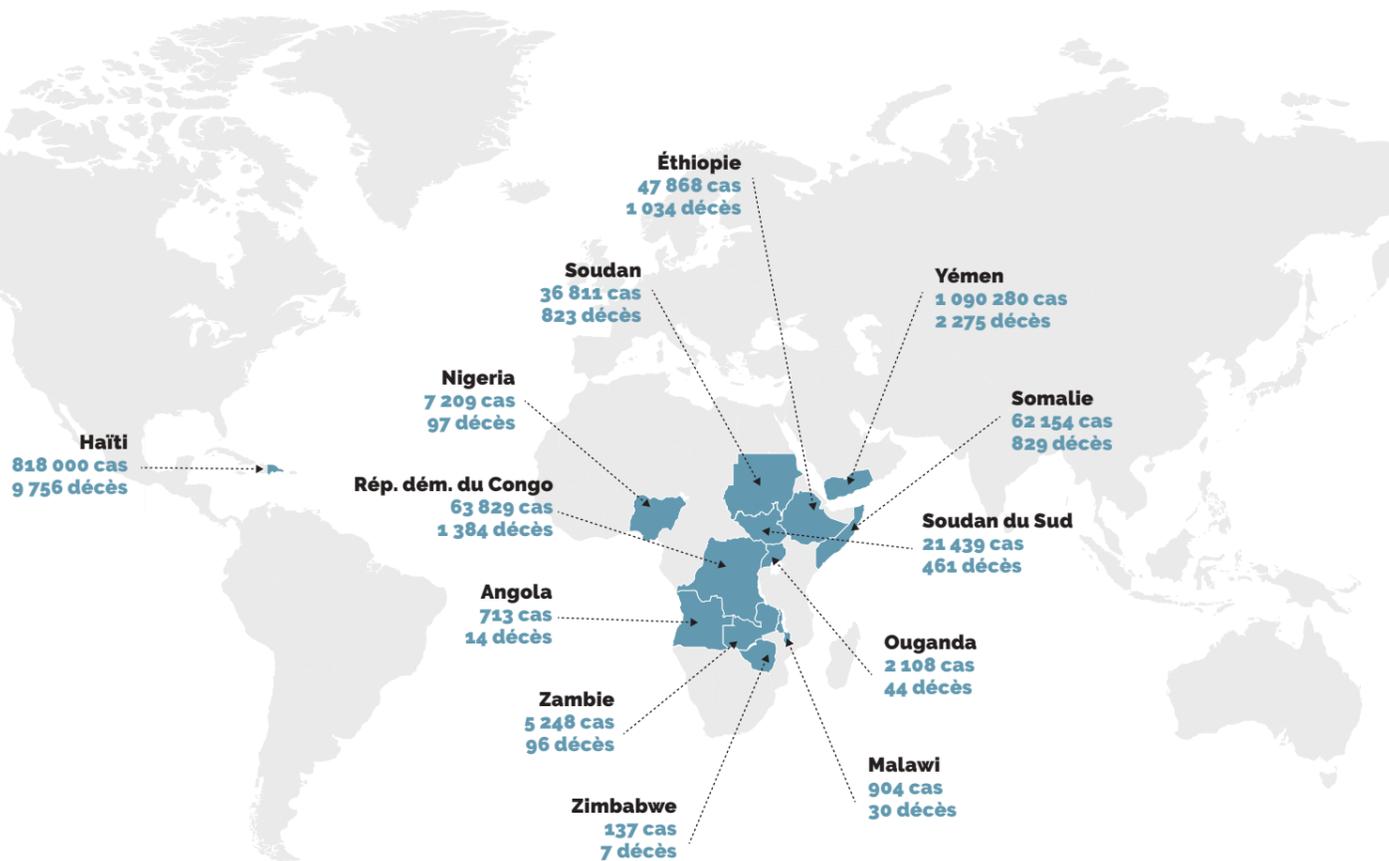
PAR UNICEF



CHOLÉRA, PRINCIPAUX FOYERS À TRAVERS LE MONDE

PAR
GTFCC

PRINCIPAUX FOYERS DE CHOLÉRA 2017-2018



Source : Global Task Force on Cholera Control (GTFCC)

Depuis le XIX^e siècle, le choléra s'est propagé à de nombreuses reprises dans le monde entier depuis son réservoir d'origine dans le delta du Gange en Inde. La pandémie actuelle (la septième) a démarré en Asie du Sud en 1961, a atteint l'Afrique, notamment la région des Grands Lacs, en 1971, puis les Amériques en 1991. Le choléra est désormais endémique dans de nombreux pays.

Selon les estimations, il y a chaque année à travers le monde 1,3 à 4 millions de cas de choléra, et 21 000 à 143 000 décès dus à la maladie.

Infection diarrhéique aiguë provoquée par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés par le bacille *Vibrio cholerae*, le choléra reste une menace pour la santé publique à l'échelle mondiale et un indicateur de l'absence d'équité et de l'insuffisance du développement social. Transmis par voie orale, il est le résultat d'une absence d'hygiène et d'une méconnaissance de la maladie.

L'INTÉGRALITÉ DU GLOBAL ROADMAP SUMMARY DE LA GLOBAL TASK FORCE ON CHOLERA CONTROL SUR LE SITE DE L'OMS : [WHO.INT/CHOLERA/PUBLICATIONS/GLOBAL-ROADMAP-SUMMARY.PDF](https://www.who.int/cholera/publications/global-roadmap-summary.pdf)
POUR ALLER PLUS LOIN : [GTFCC.ORG](https://www.gtfcc.org)

LA RDC EN PROIE À LA PLUS GRANDE ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA DE SON HISTOIRE

PAR LA DIRECTION DES OPÉRATIONS RDC
DE SOLIDARITÉS INTERNATIONAL

Depuis l'introduction du *Vibrio cholerae* en 1974, la République démocratique du Congo (RDC) subit des épidémies récurrentes chaque année. Le pays connaît actuellement la plus grande épidémie de choléra de son histoire depuis celle de 1994, au cours de laquelle plus de 50 000 personnes avaient été affectées dans des camps de réfugiés rwandais à Goma.

De 2013 à 2017, la République démocratique du Congo (RDC) a enregistré à elle seule environ 151 000 cas de choléra et 3 034 décès (38 % du total de cas et de décès déclarés par tout le continent africain), soit un taux de létalité de 1,9 %.

En 2016, une augmentation brutale du nombre de cas est constatée. Une évolution correspondant à la flambée épidémique observée dans certaines provinces de l'ouest du pays dont Tshopo, Equateur, Mongala, Nord-Ubangi, Maï-Ndombe, Kinshasa et Kongo Central. Ces provinces ont connu, cette année-là, les plus grandes épidémies de ces cinq dernières années.

La flambée enregistrée en 2017 serait d'ailleurs une continuité de l'épidémie de 2016 qui n'avait pas été complètement maîtrisée, et s'est ensuite prolongée en 2018. Au cours de l'année 2018, 22 des 26 provinces qui composent la RDC ont déclaré des cas de choléra. Selon les rapports hebdomadaires de situation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), 30 768 cas suspects et 972 décès (soit un taux de létalité de 3,16 %) ont été répertoriés sur les 12 mois.

Pour l'année 2019, un total de 30 304 cas suspects et 514 décès (soit un taux de létalité de 1,7 %) ont été enregistrés dans 23 des 26 provinces du pays. Comparé à la même période en 2018, on peut constater sur l'année 2019 une diminution de 1,5 % des cas répertoriés et de 47 % du nombre

de décès. Cette diminution encourageante du taux de létalité doit maintenant être soutenue et pérennisée, sous peine d'une inversion prévisible de la tendance en cas de relâchement des efforts mis en œuvre pour lutter contre la maladie.

Toutefois, la moyenne des cas notifiés reste autour de 500 cas par semaine sur les trois dernières années, ce qui demeure largement au-dessus du seuil épidémique.

LES ZONES ENDÉMIQUES ET ÉPIDÉMIQUES DU CHOLÉRA EN RDC

En raison de leur proximité avec des zones lacustres, les régions de l'est du pays (Nord Kivu, Sud Kivu, Tanganyika, Haut Katanga, Haut Lomani) semblent particulièrement endémiques du *Vibrio cholerae*, du fait notamment de la pression démographique dans les agglomérations situées au bord des lacs.

En effet, sur l'année 2019, ces cinq provinces comptabilisent :

- **Sud Kivu : 26,3 % des cas notifiés et 8,2 % des décès**
- **Nord Kivu : 21,5 % des cas notifiés et 9,7 % des décès**
- **Tanganyika : 14,6 % des cas notifiés et 13 % des décès**
- **Haut Katanga : 14,3 % des cas notifiés et 20,4 % des décès**
- **Haut Lomani : 11,3 % des cas notifiés et 18 % des décès**

Si, à elles seules, les provinces du Nord Kivu et Sud Kivu comptabilisent 47,8 % des cas de choléra répertoriés en RDC en 2019, le taux de létalité moyen n'y a atteint que 0,64 %. Cela confirme, entre autres, l'impact des interventions de riposte mises en place dans ces provinces ainsi que celui du renforcement des capacités des structures de santé dans la détection et la prise en charge des cas suspects.

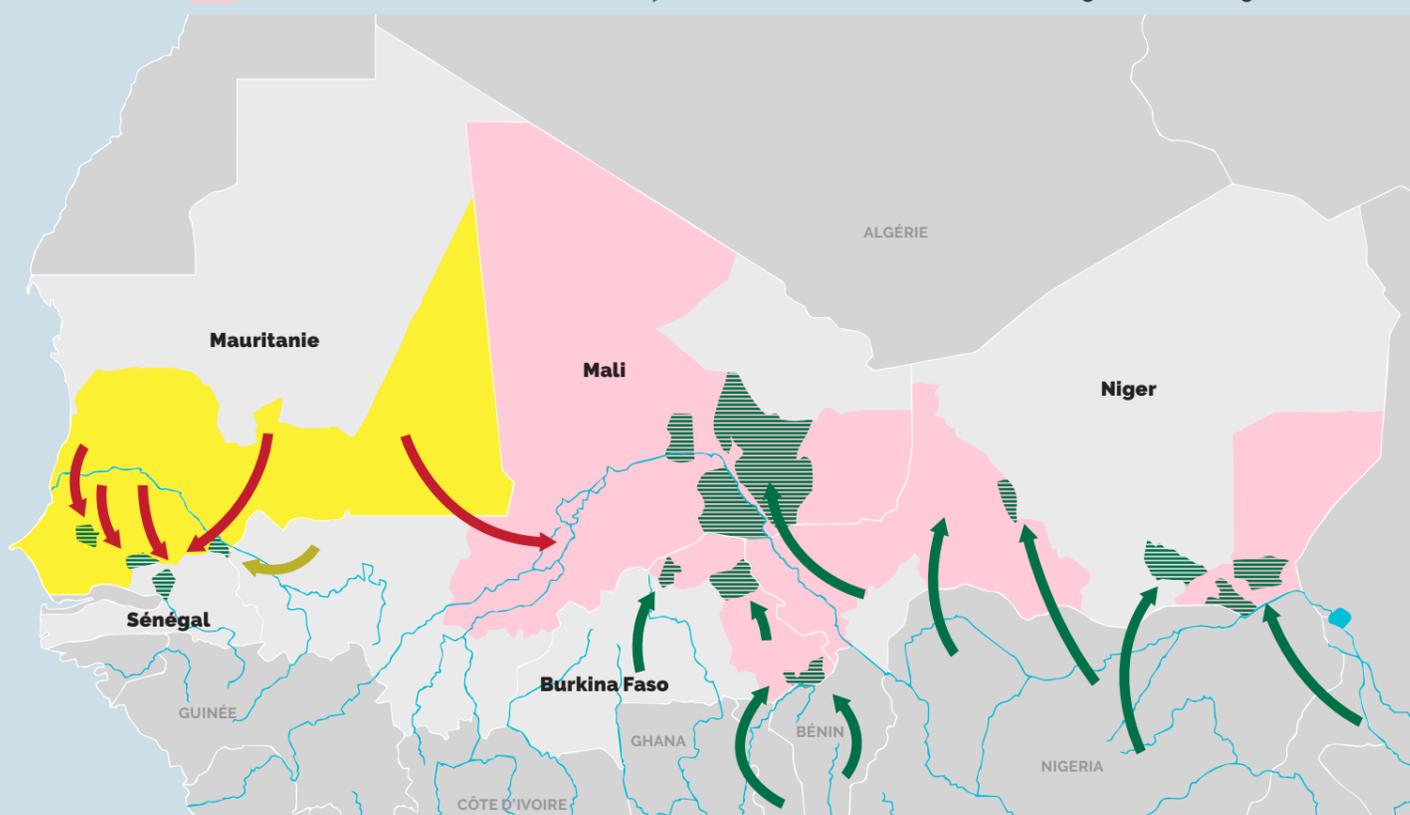
Des interventions plus pérennes, de type "bouclier", seraient désormais nécessaires pour endiguer les routes de contamination et réduire le nombre de cas déclarés, à travers une amélioration sur le long terme des infrastructures d'accès à l'eau potable et à l'assainissement et une sensibilisation plus efficace des populations concernées.

D'autant que le taux de létalité est beaucoup plus élevé dans certaines provinces plus rurales, dont le Kasai Oriental (5,6 %), le Haut Lomani (2,7 %) ou encore le Tanganyika (1,5 %), ne bénéficiant pas de la même attention en matière de financement d'interventions de lutte contre le choléra, tant au niveau institutionnel qu'au niveau de la présence d'acteurs internationaux.

Par ailleurs, si près de 88 % des cas et 55 % des décès ont été rapportés dans les zones endémiques (principalement à l'est), les zones de santé dans les provinces de l'ouest et du centre du pays sont également touchées (notamment la région du Kasai, le Kongo-Central et l'Equateur).

LA SITUATION PASTORALE AU SAHEL EN AOÛT 2019

-  Concentration importante d'animaux
-  Déficit important de pâturages
-  Situation d'insécurité
-  Arrivée massive à cause du manque de pâturages
-  Départ précoce à cause du manque de pâturages
-  Retour de transhumance suite au démarrage de la saison agricole



Source : Action contre la faim, Réseau Billital Marrobbé

LE SAHEL, TIRAILLÉ ENTRE SÉCHERESSES ET INONDATIONS

PAR JULIE MAYANS, RÉFÉRENTE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET MOYENS D'EXISTENCE, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL

De la Mauritanie jusqu'au Tchad, le cercle vicieux sécheresses-inondations a de lourdes conséquences sur les populations qui vivent majoritairement de l'agriculture et de l'élevage. La raréfaction des ressources en eau menace les moyens d'existence.

Au Sahel, les sécheresses sont de plus en plus intenses. Les températures augmentent 1,5 fois plus vite que dans le reste du monde. Mais le changement climatique provoque également des pluies diluviennes (orages violents, précipitations au-dessus de la normale). Or les terres sont trop sèches pour absorber la montée des eaux. Des crues destructrices et de nombreuses inondations ont ainsi été observées au Mali et au Niger en 2019.

Au Sahel plus qu'ailleurs, ces catastrophes naturelles dégradent les ressources naturelles, indispensables aux moyens d'existence agropastoraux qui sont à la base de l'économie dans la majeure partie de la zone. Dans les pays du Sahel, deux habitants sur trois vivent de l'agriculture et de l'élevage. Sous l'effet combiné des sécheresses et des inondations, les terres se dégradent et perdent de leur fertilité. L'irrigation pluviale étant insuffisante, les récoltes s'amoinrent ou sont détruites, tandis que le bétail peine à trouver de l'eau pour s'abreuver et suffisamment de pâturages. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoit que les rendements agricoles vont diminuer de 20 % par décennie d'ici la fin du 21^e siècle dans certaines zones du Sahel.

La raréfaction des ressources naturelles dans la région est devenue une source de conflits entre agriculteurs et éleveurs. D'autant que le changement climatique a modifié les routes et les périodes de transhumance du bétail, qui coïncident désormais souvent avec celles des terres en cours de culture. L'impact économique est évident pour les populations agropastorales dont les récoltes ou le bétail sont affectés. Mais le reste de la population, qui s'alimente à base de produits locaux, est également touchée, en raison de l'inflation des prix et de la raréfaction de ces produits sur les marchés.

Les populations sahéniennes sont prises au piège d'un cercle vicieux : cet impact économique négatif est renforcé encore sous l'effet des catastrophes naturelles de type inondation, qui endommagent les infrastructures productives, ainsi que celles permettant des échanges économiques : routes, ponts, barrages, bâtiments, réseaux d'irrigation, etc.

Le contexte actuel, ainsi que le climat d'incertitude qui règne dans les zones rurales lentement dégradées par le changement climatique, poussent de nombreuses personnes à migrer vers les centres urbains, considérés comme sûrs, moins dépendants d'activités économiques basées sur les ressources naturelles et donc moins impactés par les phénomènes naturels. Une concentration démographique en zone urbaine qui peut entraîner la surexploitation des ressources naturelles et des réseaux d'adduction d'eau. La population des six pays francophones du Sahel sera multipliée par six, pour atteindre 540 millions d'ici à 2100, selon les projections de l'ONU.

Par ailleurs, en raison de l'assèchement des nappes superficielles, les systèmes d'adduction d'eau traditionnels de type puits à ciel ouvert ne sont plus viables dans la région. Or, les capacités techniques et les moyens financiers des pays sahéniens pour réaliser des forages à forte profondeur sont fortement limités. En conséquence, les ONG comme SOLIDARITÉS INTERNATIONAL doivent aller chercher la ressource de plus en plus en profondeur. Par exemple, une étude hydrogéologique menée en 2017 sur la commune de Ouahigouya au Burkina Faso par la coopération Chambéry Ouahigouya et l'Université de Ouagadougou, a démontré que la surexploitation de la nappe profonde dans cette zone par plus de 200 forages avait conduit en moins de 20 ans à un effondrement sévère de la nappe phréatique, pouvant aller jusqu'à 22 mètres de baisse de son niveau.

Selon le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), les changements climatiques qui menacent l'intégrité des écosystèmes déjà fragilisés par une population en forte croissance, vont exacerber davantage la compétition autour des ressources naturelles et engendrer des mouvements de populations et des conflits dans la région. Aujourd'hui au Sahel, les défis pour les programmes d'accès à l'eau de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL sont :

- **de répondre au besoin urgent d'accès à l'eau potable du plus grand nombre de populations démunies face à la rareté des ressources ;**
- **de favoriser une réponse multi-usage de l'eau (l'eau pour la population, l'eau pour l'agriculture et l'eau pour le bétail) ;**
- **d'accompagner les autorités locales et la communauté pour une meilleure gestion et gouvernance de l'eau dans le Sahel.**

LE SAHEL AU CŒUR DES ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Déficit de pluviométrie et épisodes de grande sécheresse mais aussi pluies diluviennes et inondations dévastatrices : la région sahénienne subit de plein fouet les effets du changement climatique, avec des conséquences dramatiques sur les moyens de subsistance des populations. La raréfaction des ressources naturelles engendre conflits et migrations.



MALI

**PAR LA DIRECTION
DES OPÉRATIONS MALI
DE SOLIDARITÉS INTERNATIONALE**

Au Mali, en 2019, plus de 78 000 personnes ont été sinistrées suite à des pluies diluviennes. Le village de N'Golobougou dans le cercle de Markala (région de Ségou) a par exemple été complètement emporté par les eaux et ses habitants ont dû être relocalisés. Autre exemple, à Kidal, précisément à Aguelhok, en août 2019, les eaux de ruissellement ont emporté le château d'eau du Système d'Hydraulique Villageoise Améliorée mis en place par SOLIDARITÉS INTERNATIONALE. En parallèle, le Mali est impacté par des sécheresses récurrentes entraînant une faible recharge des nappes phréatiques

et le tarissement des points d'eau. Le phénomène est observable lors de la réhabilitation des puits, qui nécessite un surcreusement d'une profondeur croissante, alors qu'aux dires des populations locales, les ouvrages étaient par le passé intarissables. Cet assèchement précoce des eaux de surface combiné aux facteurs socio-politiques et écologiques réduit la mobilité des pasteurs nomades. Ce qui engendre de fortes pressions sur les sources d'eau pérennes et les ressources fourragères et favorise les conflits entre groupes luttant pour le maintien de leurs moyens d'existence (eau de boisson, élevage, agriculture). Certaines communautés, contraintes à l'urbanisation et à la sédentarisation, changent considérablement leur mode de vie. Dès lors, lorsqu'un point d'eau permanent est facilement utilisable et accessible, seuls les hommes sont envoyés en transhumance et le reste de la famille se sédentarise autour du point d'eau, en cherchant à diversifier ses activités économiques. Ces bouleversements dans l'organisation traditionnelle des éleveurs et agriculteurs et dans l'exploitation des ressources obligent à repenser les modes d'intervention humanitaire dans le pays.



BURKINA FASO

**PAR XAVIER LAUTH,
RESPONSABLE
DE L'ÉQUIPE D'URGENCE
DE SOLIDARITÉS INTERNATIONALE**

Le Burkina Faso est progressivement devenu le théâtre d'une crise sécuritaire et humanitaire d'ampleur. En juillet 2018, lors de la première mission exploratoire de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE, le pays comptait 22 000 déplacés internes. Ils sont près de 500 000 à avoir été recensés en ce début d'année 2020.

Ce mouvement massif de population s'explique par les conflits qui opposent groupes armés radicaux et forces de sécurité nationales et internationales, et qui trouvent leurs racines dans un contexte de grande pauvreté, de tensions intra-communautaires et de compétition autour de ressources naturelles raréfiées par les aléas climatiques et la désertification. L'accès aux ressources en eau, aux pâturages pour les éleveurs ou aux terres fertiles pour les agriculteurs rend la question du changement climatique centrale et porteuse de tensions sociales au sein du pays.

Pour les acteurs humanitaires, l'enjeu consiste donc à délivrer une aide rapide qui répond aux conséquences des conflits en apportant aux gens de quoi boire, manger et s'abriter. Mais il est aussi primordial de comprendre l'environnement dans lequel cette action humanitaire se met en place et d'apporter des solutions qui permettent aux populations de protéger leurs ressources naturelles, de faire face aux besoins de demain et de mieux se prémunir contre les effets néfastes des chocs climatiques, eux-mêmes générateurs de conflits humains.



TCHAD

**PAR LA DIRECTION
DES OPÉRATIONS TCHAD
DE SOLIDARITÉS INTERNATIONALE**

Le Tchad fait face à une superposition de crises interconnectées. Dans un contexte de pauvreté chronique et de faible développement (187^e pays sur 189 selon l'Indice de développement humain), le pays est considéré comme l'un des plus vulnérables au changement climatique au monde¹. De fortes variations pluviométriques provoquent des cycles de sécheresses et d'inondations de plus en plus violents. Trente millions de personnes dépendent pour leur survie du Lac Tchad, alors que la taille de ce dernier a été divisée par dix depuis 1963. 78 % de la population

à un accès à l'eau potable en milieu urbain et seulement 32 % en milieu rural². Les modifications des parcours de transhumance liées aux changements climatiques, la perturbation des calendriers agricoles et pastoraux et la précocité des périodes critiques de soudure pour les hommes comme pour les animaux, combinés à une pression exacerbée sur les ressources naturelles, favorisent la multiplication des tensions agropastorales. En outre, la faiblesse du système d'eau et d'assainissement et les risques d'inondations accentués constituent un terrain fertile pour la propagation des maladies hydriques. En 2019, une épidémie de choléra s'est déclarée dans le sud-ouest du pays³. L'ensemble de ces éléments ont un impact sur la situation nutritionnelle du pays, déjà fragile.

¹ Climate Change Vulnerability Index 2016

² Rapport JMP, OMS/UNICEF, 2017

³ Comité Technique National de Lutte contre les Épidémies (CNTLE).
Semaine 41 (60 cas recensés dont 4 décès)

IMPACTS DU CLIMAT SUR LES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

PAR LE PS-EAU

La dégradation de la qualité du service d'eau ou son interruption provoquée par des aléas climatiques et la baisse des ressources en eau (en qualité et quantité) génèrent des impacts sanitaires et sociaux importants. Le risque est d'autant plus sévère pour les populations les plus vulnérables. Femmes, enfants, personnes âgées et handicapées, populations pauvres ou vivant dans des contextes de crises, populations réfugiées... sont plus exposés.

- **Augmentation des maladies diarrhéiques** en cas de dégradation de la qualité du service et de l'utilisation par les populations de ressources alternatives de moindre qualité lorsque le service est interrompu ;
- **Multiplication des conflits d'usage** dans les contextes de pénurie d'eau ;
- **Amplification des phénomènes migratoires** ou départ de populations n'ayant plus accès à l'eau, générant des enjeux politiques, sociaux et environnementaux ;
- **Pénibilité des corvées de puisage accrue**, corrélée à l'augmentation des distances à parcourir en cas de manque d'eau et des efforts de pompage plus grands pour les nappes d'eau plus profondes et moins productives.

Les impacts directs sur le service d'eau et ses conséquences sur la santé et sur le bien-être des populations ont aussi des répercussions économiques. La viabilité même du service d'eau potable peut être menacée en cas de surcoûts liés aux impacts du changement climatique (renouvellement d'équipements endommagés, maintenance, etc.). Par ailleurs, l'absence ou la réduction du service d'eau impacte également les moyens d'existence des populations.

POUR ALLER PLUS LOIN, LIRE LE GUIDE PUBLIÉ EN 2018 PAR LE PS-EAU,

LES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE. QUELS IMPACTS ? COMMENT AGIR ?

[PSEAU.ORG/FR/EAU-ET-CHANGEMENT-CLIMATIQUE](https://pseau.org/fr/eau-et-changement-climatique)

CHANGEMENT CLIMATIQUE : L'EAU ET LA SÉCURITÉ HUMAINE MENACÉES

PAR ALICIA PIVETEAU,
SOLIDARITÉS INTERNATIONAL

Le changement climatique menace les réserves en eau de la planète alors que cette ressource constitue un élément vital au bon fonctionnement de nos sociétés. En ce siècle qui n'est autre que celui de l'explosion démographique et de l'urbanisation, deux phénomènes eux-mêmes propices à une augmentation des besoins mondiaux en eau, l'eau est plus que jamais un enjeu central.

Notre sécurité hydrique est en péril et les chiffres sont éloquentes : 80 % de la population est touchée par des formes d'insécurité hydrique alors qu'une hausse des températures entre 2,2 et 5,1 degrés est prévue¹. Ce réchauffement climatique induit, d'une part, la perturbation du cycle de l'eau : l'évaporation de l'eau s'accélère et par conséquent la quantité disponible à l'état liquide diminue. D'autre part, les modèles météorologiques sont poussés à leur paroxysme : la pluviométrie est en hausse dans les hautes latitudes alors que les latitudes moyennes subissent une baisse des précipitations.

Inévitablement, ces modifications climatiques impactent notre sécurité alimentaire. Selon les chiffres du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 600 millions de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire en raison du changement climatique d'ici 2080. Elles s'ajouteront aux 821 millions de personnes déjà touchées par le phénomène. D'ores et déjà, une importante partie des ressources en eau douce (70 % à 90 % selon les pays) est dédiée aux activités agricoles. Les besoins augmenteront pour assurer la production grandissante des biocarburants. Pourtant, les cultures, qu'elles soient pluviales ou irriguées, peinent à s'adapter à la variabilité des précipitations causée par le changement climatique.

Le manque d'eau sous forme liquide est compensé par un surplus de vapeurs d'eau. Le phénomène n'est pas anodin puisqu'il explique, entre autres, l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes. Si les sécheresses et les inondations ne sont pas inédites, leur caractère de plus en plus imprévisible et dévastateur est une des manifestations du changement climatique.

Ces perturbations augmentent la vulnérabilité des populations et les laissent démunies face aux risques sanitaires et alimentaires. Lorsque les systèmes d'assainissement sont détruits ou insuffisants, le risque de transmission des maladies véhiculées par l'eau est aggravé. À cet égard, assurer l'accès à l'assainissement pour tous en toute sécurité est un enjeu d'avenir majeur : 80 % des eaux usées dans le monde sont actuellement rejetées dans l'environnement sans traitement.

Les activités humaines sont également vectrices de pollutions de l'eau : nitrates, algues phyto-toxiques, agents pathogènes, produits chimiques divers ou encore microplastiques retrouvés dans 80 % des sources d'eau douce². Or, l'augmentation actuelle de la température de l'eau favorise la prolifération de ces pollutions. Si les conséquences du changement climatique accentuent les inégalités et déséquilibres mondiaux, la baisse de la qualité de l'eau, elle, est un phénomène sans frontière.

À terme et selon les conclusions des experts du GIEC, notre sécurité est menacée par le changement climatique. Les déplacements climatiques motivés par la recherche de terres arables et d'eau ou provoqués par des catastrophes naturelles, concernaient 18 millions de personnes en 2018. En 2050, ce chiffre atteindra le palier de 140 millions de personnes, selon la Banque mondiale. Ces mouvements de population conjugués à la raréfaction de l'eau risquent de raviver tensions et conflits. Sans conteste, la sécurité humaine sous toutes ses facettes (hydrique, alimentaire, sanitaire, énergétique) est impactée par les altérations que connaît l'eau. Face à ces menaces, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL intervient pour secourir les populations mises en danger par les crises tout en appelant les acteurs responsables à se mobiliser pour apporter une réponse à la hauteur des risques et n'abandonner personne.

¹ 5^e rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 2014

² Quality Unknown: The Invisible Water Crisis, Banque mondiale, 2019.

L'EAU DOIT RESTER SOURCE DE VIE EN AFRIQUE DE L'OUEST

PAR ERIK ORSENA, PRÉSIDENT
D'INITIATIVES POUR L'AVENIR DES GRANDS FLEUVES (IAGF)

ET HAMED SÉMÉGA, HAUT-COMMISSAIRE DE L'ORGANISATION
POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SÉNÉGAL, MEMBRE D'IAGF

Menacés par le changement climatique et la pression démographique, les grands fleuves sont devenus un enjeu stratégique. Facteurs de tensions et de migrations, ils devraient pourtant apporter coopération et paix.

Dès les années 1970, l'Afrique de l'Ouest a subi de plein fouet les effets du changement climatique. L'eau est un marqueur important de ces évolutions : pluviométrie contrastée, entre sécheresses et inondations ; élévation du niveau des océans ; érosion côtière (recul du trait de côte de six mètres par an en moyenne sur l'ensemble du littoral !) ; salinisation des eaux et des sols... À Saint-Louis, ville embouchure du fleuve Sénégal et ville de transition entre les climats sahariens et sahéliens, l'urgence est déjà là, aggravée par l'ouverture en 2003 d'une brèche sur la langue de Barbarie. Nécessaire pour réduire alors la pression des eaux et protéger des vies face à la forte crue du fleuve, cette brèche ne cesse depuis de s'élargir faute de mesures d'accompagnement. Le danger est désormais permanent sur les activités agricoles et de pêche, les habitats et l'alimentation en eau. Le lac Tchad est un autre exemple régional emblématique. En moins de quarante ans, sa surface a été divisée par dix. Déplacements de populations, perte de biodiversité et tensions en découlent, la moitié de la population africaine dépendant entièrement des ressources de la biodiversité. Au Nigéria, 1 500 décès par an sont imputables aux conflits liés à l'eau.

Évolutions climatiques, pression démographique : la ressource en eau douce devient un enjeu stratégique, potentiellement facteur de tensions et de migrations. Mais nous voulons croire qu'elle apporte aussi coopération et paix.

Quelles en sont les grandes conditions ? En voici déjà quatre, qui nous semblent primordiales :

- 1. Savoir pour être en capacité d'alerter et d'agir :** ce savoir est celui de la data, de la science participative, des services de prévision pour connaître la disponibilité des ressources en eau et leur variabilité dans le temps et dans l'espace. C'est aussi le savoir issu de l'échange d'expertises et de pratiques, notamment entre fleuves du monde entier, comme le propose Initiative pour l'Avenir des Grands Fleuves (IAGF).
- 2. Gouverner en solidarité à l'échelle du bassin et de manière coordonnée pour maintenir les différents usages de l'eau et la répartir équitablement entre pays.** L'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) a fourni, à cet égard, un cadre de coopération transfrontalière irremplaçable. En considérant le fleuve et ses affluents comme propriétés internationales et en gérant collectivement les ouvrages, l'OMVS a fait de l'eau une source de rapprochement, d'intégration et de coopération. Il lui appartient, demain, de continuer à préserver cette ressource notamment contre les pollutions et d'en assurer la durabilité.
- 3. Protéger et restaurer les têtes de source :** de cette zone où l'eau jaillit, tout commence, que ce soit sur les glaciers de l'Himalaya, sources de dix grands fleuves d'Asie dont dépendent plus d'1,5 milliard de personnes ou le

massif du Fouta Djallon, château d'eau de l'Afrique de l'Ouest, qui alimente un réseau de quinze fleuves et rivières dans huit pays. Sa fragilité ne fait qu'empirer en raison des événements climatiques et des activités humaines. Le protéger est l'une des priorités inscrites dans la Déclaration de Bamako signée par les pays membres de l'OMVS en décembre dernier.

- 4. Associer les populations riveraines autour des gestionnaires et des experts pour faire du fleuve un lien entre populations :** sans acceptabilité et appropriation des enjeux par tous les usagers, le fleuve est en péril et les services qu'il rend pour le développement économique et l'équilibre écologique des territoires seront sans nul doute affaiblis. Comment aménager des zones humides tout en sécurisant l'accès aux ressources des éleveurs ? Comment promouvoir des pratiques agricoles plus économes en eau et limiter les activités destructrices pour les sols et l'eau sans proposer des alternatives pour des populations qui luttent pour leur survie ?

Dakar s'apprête à accueillir le premier Forum Mondial de l'Eau en Afrique subsaharienne. Un Forum centré sur la sécurité de l'eau pour la paix et le développement et les résultats. Depuis cinq ans maintenant, l'IAGF, riche de la pluridisciplinarité de ses experts internationaux, fait prendre conscience des menaces qui pèsent sur les fleuves, propose des solutions, accompagne les acteurs locaux dans leurs projets. L'IAGF sera présente en mars 2021 pour partager ses expériences afin que, du bassin du fleuve Sénégal aux autres fleuves du monde entier, l'avenir des grands fleuves reste entre nos mains.



9^e FORUM MONDIAL DE L'EAU

PROPOS RECUEILLIS PAR ALAIN BOINET,
FONDATEUR DE SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

“DAKAR 2021”

UNE CHANCE ET UN DÉFI FACE AUX ATTENTES DE CEUX QUI ONT SOIF D'EAU POTABLE

Dans la perspective du 9^e Forum Mondial de l'Eau (FME), Alain Boinet, fondateur de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE, a obtenu une interview exclusive des coprésidents du comité préparatoire de l'organisation de ce grand rendez-vous, Abdoulaye Sene, qui représente le Sénégal, et Patrick Lavarde, gouverneur honoraire du Conseil mondial de l'eau. Ils souhaitent que le Forum de Dakar soit un Forum de rupture et de réponses aux besoins en eau potable et en assainissement.

NOUS VOULONS QUE
LE PROCHAIN FORUM
SOIT UN FORUM
HISTORIQUE EN
TERMES DE RÉSULTATS.

Le Sénégal a souhaité que le 9^e FME soit différent, voire en rupture avec les précédents. Quelles en sont les motifs et qu'en attendez-vous ?

ABDOULAYE SENE Effectivement, le Sénégal veut que le 9^e Forum Mondial de l'Eau soit différent des précédents tant dans l'organisation que dans son contenu. Nous voulons que le prochain

Forum soit un forum historique en termes de résultats, un forum de réponses concrètes aux préoccupations des populations. Nous avons d'ailleurs procédé au lancement de

l'Initiative Dakar 2021 pour apporter notre touche sénégalaise et africaine au 9^e Forum. Au-delà des aspects politiques et diplomatiques, le 9^e Forum doit déboucher sur des résultats et engagements concrets pour répondre au défi pressant de la problématique de l'eau et de l'assainissement en Afrique et dans le monde.

Vous avez déclaré que le 9^e FME devait “construire un forum des réponses”. Que voulez-vous dire par là ?

PATRICK LAVARDE Les premiers Forums Mondiaux de l'Eau ont contribué à identifier, à faire connaître et partager les grands enjeux du secteur.

LE MOMENT EST
MAINTENANT VENU
DE SE CONCENTRER
SUR LES RÉPONSES
CONCRÈTES À
APPORTER AUX DÉFIS
POSÉS PAR LA GESTION
DE L'EAU.

Les Forums suivants ont permis de soutenir des avancées concrètes comme le droit à l'eau ou la nécessité d'un Objectif de Développement Durable spécifique au domaine de l'eau. Les Forums ont affirmé la dimension politique des questions liées à l'eau et

permis d'identifier les solutions pour répondre aux enjeux. Le moment est maintenant venu de se concentrer sur les réponses concrètes à apporter aux défis posés par la gestion de l'eau en mettant en œuvre ces solutions afin d'atteindre les cibles liées à l'eau des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de répondre ainsi aux attentes des populations les plus vulnérables.

Dakar sera la capitale mondiale de l'eau en mars 2021. Qu'est-ce que cela signifie, selon vous, pour le Sénégal et l'Afrique plus généralement ?

ABDOULAYE SENE Dakar abritera au nom du Sénégal et de l'Afrique le 9^e Forum Mondial de l'Eau. Ce sera la première fois qu'un pays de l'Afrique subsaharienne accueille ce grand rendez-vous mondial sur l'eau. Ce Forum constitue ainsi un enjeu important à la fois pour le Sénégal et l'Afrique, où les questions d'eau se posent évidemment de manière beaucoup plus pressante. Pour le Sénégal en particulier, cela signifie que sa diplomatie de l'eau a porté ses fruits. Il faut souligner que notre pays s'est fait remarquer très tôt par son leadership régional, voire continental, sur les questions d'eau. Par ailleurs, ce forum est à la fois une opportunité et un défi au regard des nombreuses attentes et de l'importance de son organisation.

Le Forum de Dakar a défini quatre priorités principales sous le thème évocateur de “La sécurité de l'eau pour la paix et le développement”. Pourquoi ce lien entre eau et paix ?

PATRICK LAVARDE La sécurité de l'eau est un enjeu clé pour le futur du continent africain. C'est aussi un enjeu majeur pour le monde dans son ensemble. En effet, les tensions liées à l'eau s'accroissent alors que la pression démographique s'accroît, que l'urbanisation ne cesse de progresser et que le changement climatique menace des zones qui manquent déjà d'eau. Si la sécurité de l'eau n'est pas assurée, le développement, l'alimentation, la santé et l'éducation sont menacés. De ce fait, c'est un enjeu majeur pour la paix dans toutes les régions où l'eau est au cœur de la sécurité des populations. Pour éviter des conflits entre usagers de l'eau, entre pays qui partagent les mêmes ressources, il faut trouver des réponses adaptées.



Comment la question de l'eau, de l'assainissement et de ses différents usages se pose aujourd'hui en Afrique de l'Ouest et du Centre ?

ABDOULAYE SENE La question de l'eau et de l'assainissement se pose avec une grande acuité en Afrique de l'Ouest et du Centre. Elle est devenue une préoccupation majeure dans ces deux régions du continent qui vivent en grande

partie de l'agriculture et de l'élevage. De plus en plus, l'Afrique de l'Ouest et du Centre éprouvent des difficultés à satisfaire leurs besoins en eau et en assainissement. Tout cela se traduit par des problèmes de santé publique et par

certaines crises de l'eau que connaissent ces régions ; sans oublier les conflits récurrents entre éleveurs et agriculteurs. Cela signifie que la problématique de l'eau est aujourd'hui devenue une source d'insécurité pour les populations. L'augmentation continue de la population combinée aux effets du changement climatique explique en partie les difficultés de l'Afrique de l'Ouest et du Centre à faire face au défi de l'eau et de l'assainissement.

LA PROBLÉMATIQUE DE L'EAU EST AUJOURD'HUI DEVENUE UNE SOURCE D'INSÉCURITÉ POUR LES POPULATIONS

AFIN D'ASSOCIER LE MAXIMUM DE PARTIES PRENANTES, CHAQUE GROUPE D'ACTEURS S'APPUIERA SUR UN GROUPE CONSULTATIF ÉLARGI D'ACTEURS QUI SE SERONT PORTÉS VOLONTAIRES.

Le Forum est un événement international qui s'organise longtemps à l'avance. Quelle en est l'architecture de préparation et comment fonctionne-t-elle ?

PATRICK LAVARDE Le Forum est organisé conjointement par le Sénégal et le Conseil mondial de l'eau qui ont constitué un comité international de pilotage (CPI). Chacune des quatre priorités est coordonnée par un groupe pilote formé d'institutions compétentes et coprésidé par un membre sénégalais et un membre international du CPI. Les thèmes traités au sein de chacune des priorités, qui sont en lien avec les cibles liées à l'eau des ODD, sont préparés par un groupe d'actions constitué d'institutions spécialisées. Afin d'associer le maximum de parties prenantes, chaque groupe d'actions s'appuiera sur un groupe consultatif élargi d'acteurs qui se seront portés volontaires dans le cadre d'un appel international.

LE FORUM SE VEUT UN CATALYSEUR DE L'ODD 6. UNE OCCASION DE MOBILISER DES FINANCEMENTS, DE RENOUVELER LES ENGAGEMENTS.

Comment voyez-vous l'articulation entre le 9^e Forum Mondial de l'Eau et l'objectif 6 des ODD 2030 alors que UN Water soulignait l'année dernière que la trajectoire n'était pas la bonne pour atteindre les objectifs prévus ?

ABDOULAYE SENE Le Forum se veut effectivement un catalyseur de l'ODD 6. Une occasion de mobiliser des financements, de renouveler les engagements, en vue d'atteindre l'ODD 6. Si on ne règle pas cette question relative à l'atteinte de l'ODD 6, on ne règlera aucun ODD. Il faut dire que tous les ODD sont en lien avec l'ODD 6 sous une forme ou une autre. Il est vrai que la trajectoire n'est pas encore sur une très bonne courbe mais les engagements et résultats attendus du Forum peuvent permettre d'inverser la tendance et d'accélérer l'atteinte des ODD, en particulier l'ODD 6 d'ici 2030. Au-delà de l'ODD 6, le Forum de Dakar sera connecté aux enjeux de l'eau en Afrique, notamment l'Agenda 2063 du continent.

En tant que coprésident du comité international de pilotage, vous recherchez des partenaires stratégiques pour le Forum. Où en est-on et qu'attendez-vous de ceux-ci ?

PATRICK LAVARDE Les partenaires stratégiques apportent un soutien spécifique à l'organisation du Forum au travers d'un accord signé avec ses organisateurs. Cet appui peut se situer à l'échelle de l'ensemble du Forum, de l'une des priorités ou de l'une des actions selon l'intérêt et les capacités du partenaire. Les partenaires stratégiques participent selon les cas aux groupes pilotes ou d'actions. L'appui qu'ils apportent peut prendre différentes formes : soutien financier, intellectuel, logistique... Certains de ces partenariats ont déjà été formalisés et beaucoup d'autres sont en cours de finalisation sous l'impulsion du secrétaire exécutif du Forum.

En quoi consiste l'Initiative Dakar 2021 et qu'en attendez-vous très concrètement ?

ABDOULAYE SENE L'Initiative Dakar 2021 est l'innovation majeure du 9^e Forum Mondial de l'Eau. Le Sénégal compte à travers ce programme apporter une touche spécifique à cet événement. L'Initiative Dakar 2021 a été officiellement lancée le 16 janvier dernier à Dakar. Elle est une opération génératrice d'engagements et d'actions pour accélérer les progrès, en particulier vers la réalisation des ODD. L'initiative vise entre autres à labelliser des projets de communautés ciblant notamment l'accès à l'eau potable et à l'assainissement décent. Ces projets labellisés visent à atteindre des résultats tangibles à présenter lors du Forum en 2021.



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU 9^e FORUM MONDIAL DE L'EAU SUR : WORLDWATERFORUM.ORG

DES DÉFIS À RELEVER

Crises de plus en plus complexes et longues, multiplication des risques, problèmes de méthodologie ou encore manque de financements... Les acteurs de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement ont encore de nombreux obstacles à dépasser afin d'améliorer leurs capacités de réponse en situation d'urgence et de pouvoir apporter une aide adaptée aux besoins.

PAR ALEXANDRE GIRAUD, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

L'EAU DEVRAIT ÊTRE CENTRALE !

Dans un contexte de crises nouvelles aux multiples facettes, l'accès à l'eau et à l'assainissement est semé d'obstacles. L'un d'entre eux tient à la nature intrinsèque de l'eau. Liquide, fluide, et donc présente à de multiples étapes, elle n'est jamais centrale.

Les crises qu'on appelle désormais chroniques ou complexes se caractérisent par une conjonction de facteurs, nouveaux et anciens, qui se combinent en nombre et de manière de plus en plus inhabituelle. Un des facteurs de plus en plus présent est l'impact du dérèglement climatique. Ce dernier engendre des déplacements de populations, initie des crises économiques et intensifie les tensions liées à l'accaparement des ressources. À cela s'ajoute également les problématiques liées à la croissance démographique globale, à l'instrumentalisation des tensions communautaires, à l'accroissement des inégalités économiques et sociales, à la baisse d'influence des mécanismes de

régulation multipolaires ou encore à la démultiplication de l'accès à l'information (et son corollaire de remise en question de sa fiabilité). Ces multiples problématiques président quasi systématiquement à l'émergence et à la poursuite des crises actuelles.

Répondre à ces crises invariablement prolongées et alimentées par des facteurs nombreux et interdépendants demande de dépasser les cadres d'analyse classiques, de décloisonner les champs de spécialités des intervenants et de revoir les caractéristiques des financements pour les rendre plus durables, plus flexibles, en privilégiant des approches intégrées. Car tant dans l'analyse des besoins que dans l'élaboration des réponses, les clivages entre humanitaire et développement, public et privé, recherche, plaidoyer et action, nord et sud sont à gommer pour porter un regard systémique indispensable afin de transcender ces grilles d'analyse usées.

De la même manière, l'eau et l'assainissement ne peuvent se considérer comme des disciplines isolées à l'heure

où leur accès est affecté par des causes multiples (environnementales, politiques, économiques, etc.) et où leurs effets s'observent dans des champs variés (santé publique, développement économique, stabilité politique, etc.).

D'une certaine façon, l'eau souffre de sa nature liquide, fluide. Elle ne peut être ni le départ de l'analyse d'un problème, ni sa conclusion. Elle est néanmoins partout, c'est le liant par excellence. L'eau coule, circule et se retrouve en d'innombrables points au cœur des fragilités systémiques que l'on observe dans les crises. L'eau n'est jamais considérée comme centrale car elle est continuellement présente à de multiples étapes. Il est donc fondamental de ne pas l'étudier en "silo" mais également de veiller à l'inclure systématiquement dans chaque analyse et chaque définition de réponse.

Désormais, après nous être tant battus pour que l'eau dispose de son Objectif de Développement Durable (ODD), il est vital que l'eau soit prise en compte au sein de tous les ODD si nous voulons atteindre chacun d'eux.

LES PRÉCONISATIONS DE SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

- N°6** Dépasser les cadres d'analyse classiques, décloisonner les champs de spécialités des acteurs et revoir les caractéristiques des financements pour les rendre plus durables, plus flexibles, en privilégiant des approches intégrées.
- N°7** Veiller à inclure systématiquement l'eau et l'assainissement dans chaque analyse et élaboration de réponse.

RÉPONSE D'URGENCE : LES DÉFIS DU SECTEUR EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

PAR LE GROUPE URD
/ GLOBAL WASH CLUSTER

Vision stratégique, ressources humaines ou encore mode opératoire : à l'initiative du Global WASH Cluster, le Groupe URD (Urgence Réhabilitation Développement) a passé en revue les défis auxquels est confronté le secteur Eau, Hygiène et Assainissement en situation d'urgence.

DÉFI STRATÉGIQUE

Les gens peuvent survivre quelques semaines sans nourriture, quelques semaines sans abri, plusieurs années sans éducation, mais sans eau, ils ne survivront que quelques jours. De tous les besoins que peuvent avoir les personnes touchées par une crise, l'accès à l'eau est donc une priorité absolue. Aujourd'hui, la contribution essentielle du secteur Eau, Hygiène et Assainissement est reconnue. Mais le secteur ne bénéficie pas encore d'un soutien stratégique suffisant. Sa contribution à la santé publique est fondamentale, comme le soulignent les données épidémiologiques. Elle est vitale pour le fonctionnement des établissements humains dans les zones de crise, tels que les camps de réfugiés, les sites de personnes déplacées, les villes détruites ou les zones reculées où les gens sont bloqués et ne peuvent pas s'échapper. L'EHA joue également un rôle majeur pour les institutions de santé et le secteur de l'éducation, et accroît la dignité et la qualité de vie, en particulier pour les femmes. Et pourtant, trop souvent, il reste une priorité secondaire.

Sans eau potable, sans assainissement et sans hygiène, la situation des personnes touchées par les conflits ou les catastrophes ne peut qu'empirer. Or, selon un rapport du Groupe URD, publié en juin

2019, à l'initiative du Global Wash Cluster, les capacités de réponse en situation d'urgence du secteur Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) sont limitées par plusieurs facteurs. Parmi eux, la sécurité et l'accès, la logistique et la bureaucratie de l'aide, l'insuffisance et le manque de flexibilité des financements mais aussi des problèmes importants de ressources humaines.

Bien que des efforts consistants aient été déployés pour améliorer la coordination et, en fin de compte, la qualité et la couverture des services, les besoins ne sont parfois pas entièrement ou alors que trop tardivement couverts. D'autant que le secteur de l'EHA a été amené ces dernières années à répondre à plusieurs crises en parallèle, ayant duré relativement longtemps, dans différentes parties du monde. Et ce, sans disposer de ressources humaines suffisantes. Ce qui a parfois affaibli la qualité des interventions et pesé sur le bien-être du personnel.

Au-delà des problèmes classiques de qualité et de gestion des programmes dans des contextes difficiles ou d'accès difficile, des problèmes techniques spécifiques rendent la réponse du secteur EHA encore plus complexe : travailler dans des contextes urbains ; intégrer les questions de genre et de protection (c'est-à-dire s'assurer que les services soient accessibles sans discrimination ou sans mettre en danger les populations) ; anticiper et se préparer aux catastrophes environnementales et technologiques ; et s'adapter au rôle accru des nouvelles méthodes de fourniture de l'aide (espèces et bons, sous-traitance de services privés, etc.).

Avec les effets de plus en plus visibles du changement climatique, notamment les phénomènes météorologiques extrêmes et les sécheresses dans le monde entier, la concurrence pour les ressources en

eau s'intensifie. Par ailleurs, en raison de la croissance démographique et de l'urbanisation rapide, il est de plus en plus difficile pour le secteur Eau, Hygiène et Assainissement de fournir des services tant en milieu rural qu'urbain. Malgré son engagement impressionnant à tous les niveaux, le secteur n'est pas encore prêt à relever les défis de demain.

DÉFI OPÉRATIONNEL

Sur le plan opérationnel, le Groupe URD souligne également le manque de polyvalence dans le choix des méthodes de fourniture de l'aide. Actuellement, chaque organisation développe sa méthode isolément en fonction de sa propre politique, mais sans que cette méthode soit nécessairement reconnue comme la plus appropriée ou se demander si elle pourrait être articulée de manière optimale avec d'autres méthodes pour apporter des solutions humanitaires durables. L'évolution rapide du monde implique que certaines méthodes puissent être moins réalisables tandis que d'autres deviennent la seule option réaliste en fonction du contexte. Or, pour pouvoir utiliser toutes ces méthodes, les organisations doivent avoir un éventail de compétences et une expérience beaucoup plus importants que la plupart des personnels du secteur Eau, Hygiène et Assainissement en ont pour le moment.

**L'INTÉGRALITÉ DES CONCLUSIONS
ET DES RECOMMANDATIONS DU GROUPE
URD SUR LES CAPACITÉS DU SECTEUR
EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT SUR
URD.ORG**

RÉPONSE D'URGENCE : TROIS OBSTACLES À DÉPASSER

PAR
MÉDECINS SANS FRONTIÈRES

Remises en question depuis plusieurs années, les capacités de réponses en urgence du secteur Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) ont également été passées au crible en 2017 par Médecins Sans Frontières (MSF), dans le cadre de son Emergency Gap Project. L'une des études de cas présentées dans ce rapport souligne que trois obstacles majeurs empêchent la mise en place de réponses opportunes et adaptées, en particulier au tout début de l'urgence.

1 L'approche de développement n'est pas toujours adaptée à l'intervention d'urgence

L'approche de développement implique la durabilité des programmes, la participation des communautés, un processus de résilience et un travail avec les partenaires locaux. Ces éléments sont aussi importants que l'aspect logistique et la construction d'infrastructures. Il ne s'agit pas de les remettre en question, car ils présentent de nombreux avantages, et l'engagement des communautés dans les toutes premières étapes d'une urgence peut apporter une contribution positive à la programmation de l'assainissement. Toutefois, cette approche a poussé les acteurs du secteur EHA, en particulier les organisations multisectorielles, à orienter leurs activités autour d'une programmation globale qui n'est pas toujours bien adaptée aux interventions d'urgence.

Cette tendance a réduit la capacité technique et logistique du secteur. Moins d'experts EHA expérimentés sont disponibles pour mettre en œuvre et superviser les activités de terrain dans les situations d'urgence. Moins d'organisations ont également la capacité de prendre en charge les activités EHA dans la phase d'urgence d'une crise, en raison des différentes approches adoptées mais aussi du coût et de la complexité des opérations d'urgence.

**RETROUVEZ EN LIGNE L'EMERGENCY GAP PROJECT DE MSF SUR
ARHP.MSF.ES/EMERGENCY-GAP-FINAL-REPORT-BRIDGING-EMERGENCY-GAP
L'ÉTUDE DE CAS SUR LA PÉNURIE DES RÉPONSES D'URGENCE DU SECTEUR EHA EST CONSULTABLE SUR
ARHP.MSF.ES/SITES/DEFAULT/FILES/THE-EVOLUTION-OF-EMERGENCY-WASH-CASE-STUDY-VF.PDF**

2 Les acteurs du secteur Eau, Hygiène et Assainissement ne sont pas moins nombreux, mais ils sont moins capables d'intervenir dans les situations d'urgence

Beaucoup d'organisations dans le secteur humanitaire ont la capacité de mettre en œuvre des activités dans le domaine de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement (EHA). La question est de savoir si cette capacité peut être utilisée dans des situations d'urgence humanitaire complexes, en particulier dans des contextes d'insécurité. La réponse est négative : peu d'organisations sont prêtes à se mobiliser ou capables d'intervenir dans les trois premiers mois d'une urgence.

La perception d'une insécurité croissante a eu un effet pernicieux sur le nombre d'organisations qui interviennent dans les contextes d'insécurité et a augmenté le nombre de contextes perçus comme dangereux. Indépendamment de la réalité sur l'ampleur de la dégradation de la sécurité pour les organisations humanitaires, nombre d'entre elles ont perdu leur capacité à gérer l'insécurité et sont devenues hostiles au risque. Or, une fois cette capacité perdue, il est difficile pour une organisation de la retrouver sans un soutien structurel ou des investissements soutenus. La question des financements pèse aussi sur la capacité de réponse du secteur EHA. Les organisations humanitaires qui dépendent du financement des donateurs institutionnels doivent attendre que les fonds arrivent avant de commencer leurs opérations. Par conséquent, il est difficile pour la plupart des organisations de réagir aux phases initiales des urgences.

Le manque de capacités techniques constitue également un frein. Même avec la volonté d'intervenir et les financements nécessaires, si une organisation n'a pas la compétence technique pour mettre en œuvre une programmation de qualité, alors les résultats ne seront pas au rendez-vous pour les populations.

3 Chaque organisation utilise sa propre optique

Toutes les organisations envisagent les activités EHA en fonction de leur propre cœur de mission : en appui à des programmes de nutrition ; dans le cadre d'un objectif de programmation à plus long terme et durable ; en tant que variable dans l'équilibre entre les services préventifs et curatifs ; dans le cadre d'une réponse à un groupe vulnérable spécifique, comme les enfants ; ou en tant que forme de protection. Bien entendu, MSF met en œuvre des activités EHA pour soutenir le contrôle des maladies et comme une mesure programmatique d'urgence pour sauver des vies. La conséquence de cette situation est qu'aucune organisation n'a pour seul objectif de fournir des programmes EHA d'urgence. Il y a donc une dispersion des responsabilités et un mélange d'acteurs qui mettent en œuvre des activités qui se chevauchent parfois

“L'EAU EST À LA FOIS SOURCE ET VICTIME DES CRISES”

PROPOS RECUEILLIS PAR SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

Acteur majeur de l'aide au développement à travers le monde, l'Agence française de développement (AFD) est un des témoins clés de la complexification des contextes d'intervention humanitaire.

Charles Tellier, responsable de la division Fragilités, crises et conflits et **Céline Robert**, responsable de la division Eau et Assainissement, expliquent les difficultés rencontrées sur le terrain et quelle approche l'AFD a adoptée pour y faire face.

DANS CES CONTEXTES FRAGILES, L'AFD A DÛ FAIRE ÉVOLUER SES APPROCHES, SES PARTENARIATS, SES MÉTHODES ET SES INSTRUMENTS AFIN D'OBTENIR DES IMPACTS DURABLES.

Aujourd'hui, les acteurs de l'humanitaire et du développement sont confrontés à des contextes de plus en plus complexes. Quelles différences faites-vous entre “fragilités” et “crises” ?

CHARLES TELLIER Votre question souligne l'importance de travailler de concert. Les fragilités constituent le terreau des crises, leurs déterminants. La crise, elle, se définit comme une situation d'instabilité soudaine, prolongée ou chronique, susceptible de déstabiliser un État, une institution ou une population. Face à ce risque d'exposition aux chocs, l'Agence Française de développement (AFD) s'est engagée à renforcer la capacité des sociétés, des territoires et des institutions à se préparer, à les gérer et à s'en relever. Notamment en matière de réduction des risques de catastrophes (cyclones, épidémies...), car le changement climatique va intensifier l'impact des crises.

Quels défis posent ces crises multiformes à un bailleur tel que l'AFD ?

CHARLES TELLIER L'AFD a fait de la lutte contre la fragilisation des États et des sociétés ainsi que de la préservation du lien social deux engagements majeurs de sa stratégie. L'aspect multidimensionnel des crises, leur interconnexion, leur prolongation comme leur chronicité rendent leur traitement nettement plus difficile. Dans ces contextes fragiles, l'AFD a dû faire évoluer ses approches, ses partenariats, ses méthodes et ses instruments afin d'obtenir des impacts durables.

En contexte de fragilités, y a-t-il des défis spécifiques dans le domaine de l'Eau et de l'Assainissement ?

CÉLINE ROBERT L'eau est une ressource vitale, non-substituable : elle est donc à la fois “source” et “victime” des crises.

Les services d'Eau et d'Assainissement sont souvent captés, utilisés ou détériorés par les belligérants. Les crises actuelles sont toutefois caractérisées par leurs profondes hétérogénéités et volatilités qui contraignent fortement les interventions dans le domaine de l'eau où une stratégie de long terme est nécessaire. Les réponses à apporter sont donc forcément plurielles et nous invitent à repenser nos modalités d'intervention en essayant de gagner en agilité et en flexibilité. C'est le principal défi à relever. Rappelons toutefois que le mandat de l'AFD reste centré sur un appui aux autorités nationales et locales sur le long terme. Ainsi, nos opérations dans des contextes de fragilités doivent s'inscrire dans un nexus humanitaire-développement. Sur ce point, nous travaillons activement à mobiliser les acteurs de terrain en mesure de gérer à la fois la période de crise et celle de la reconstruction.

Pour être à la hauteur de ces nouveaux défis, l'AFD promeut une nouvelle approche. En quoi consiste-t-elle ?

CHARLES TELLIER L'AFD a pris la mesure de ces défis en adoptant une approche transversale. En équipe France, aux côtés des acteurs de l'humanitaire et de la recherche, l'AFD finance des actions en faveur des acteurs locaux ou des organisations de la société civile, avec un objectif : la consolidation de la paix au profit des populations. Une analyse fine du contexte et une adaptation de nos modes opératoires permettent une plus grande agilité dans le déploiement de nos actions, mais surtout une plus grande pertinence de l'action. Nous encourageons les enquêtes de perception et finançons la recherche-action. Évidemment, nos projets respectent l'approche “Ne pas nuire”. Nous avons également développé des outils financiers consacrés, comme les appels à projet crise et sortie de crise (APCC), pour cofinancer des programmes de terrain en

soutien au renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC) locales.

Pourriez-vous citer un exemple de ces nouveaux modes opératoires dans le domaine de l'Eau et de l'Assainissement ?

CÉLINE ROBERT Chacun des projets sur lesquels nous travaillons en contextes de fragilités est assez spécifique pour ce qui est des acteurs et des modalités de mise en œuvre. Nous pouvons cependant identifier des similitudes, en ce qui concerne par exemple la temporalité, avec des projets d'une durée généralement supérieure à trois ans afin d'aller au-delà de la durée de traitement des symptômes de la crise. Les partenaires de terrain sont par ailleurs souvent des organisations internationales ou non-gouvernementales qui disposent d'un historique important dans la zone d'intervention et donc de liens solides avec les acteurs nationaux et locaux et ont une expertise dans l'application de l'approche “Ne pas nuire”.

La prise en compte des différents groupes sociaux sur le terrain est désormais primordiale. Comment se traduit-elle dans le domaine de l'Eau et de l'Assainissement ?

CÉLINE ROBERT Cette prise en compte a toujours été importante pour l'AFD dans tous les contextes. La volatilité de l'environnement et la progression des crises la rendent encore plus incontournable. Dans des contextes de fragilités, nous renforçons nos analyses pour mieux appréhender les dynamiques de terrain. Par exemple, nous travaillons actuellement au Burkina Faso sur une étude incluant la problématique des déplacés forcés et des transhumants afin d'intégrer ces aspects dès le début de la construction de notre projet d'approvisionnement en eau.

Pour agir plus efficacement, l'AFD a notamment mis en place le Fonds Paix et Résilience Minka. Où en est-il aujourd'hui ?

CHARLES TELLIER La stratégie française de lutte contre la fragilisation des États et des sociétés s'appuie sur le Fonds Paix et Résilience Minka, doté de plus de 200

millions d'euros par an. Le Fonds finance des projets de consolidation de la paix : ils visent à traiter les fragilités identifiées et à renforcer les capacités de résilience des sociétés et des institutions pour y faire face. Par exemple, le projet I Yéké Oko (12 millions d'euros), appuie la restauration du tissu social et la relance de l'économie rurale des territoires touchés par les déplacements de populations centrafricaines, des deux côtés de la frontière République centrafricaine/Cameroun. Alliant des réponses rapides et structurantes, la spécificité de Minka est son approche multisectorielle et par bassin de crise, car le Fonds cible quatre des principaux foyers de fragilités existants aujourd'hui : le Sahel, le Lac Tchad, la Centrafrique et le Moyen-Orient.

Comment la division Fragilités, crises et conflits et la division Eau et Assainissement de l'AFD se coordonnent-elles en matière de programmes et de financements ?

CÉLINE ROBERT Lorsque la division Eau et Assainissement doit piloter un projet en zone de crises et de conflits, elle fait appel à la division Fragilités, crises et conflits pour bénéficier de son appui dans l'appréhension du contexte et la méthodologie propre à ces zones. En termes de financements, ce sont nos agences sur le terrain qui sont la porte d'entrée pour nos partenaires.

Quel est le budget de l'AFD dans les domaines de l'Eau et de l'Assainissement ?

CÉLINE ROBERT En 2019, l'AFD a octroyé 1,3 milliard d'euros au bénéfice du secteur de l'Eau et de l'Assainissement, soit une croissance de plus de 30 % par rapport aux engagements annuels moyens de la période 2014-2018. Le montant des subventions (dons) est historiquement élevé en 2019 car il avoisine les 430 millions d'euros (dont 280 millions de délégations de fonds de l'Union européenne et 150 millions de l'État français), soit 30 % des engagements. Sur l'enveloppe Minka, 6 % des fonds sont affectés exclusivement à l'Eau et l'Assainissement. À noter, que les projets Minka ayant pour spécificité d'être multisectoriels, d'autres financements, transversaux, peuvent inclure des actions Eau et Assainissement.

LORSQUE LA DIVISION EAU ET ASSAINISSEMENT DOIT PILOTER UN PROJET EN ZONE DE CRISES ET DE CONFLITS, ELLE FAIT APPEL À LA DIVISION FRAGILITÉS, CRISES ET CONFLITS POUR BÉNÉFICIER DE SON APPUI DANS L'APPRÉHENSION DU CONTEXTE ET LA MÉTHODOLOGIE PROPRE À CES ZONES.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES APPELS À PROJET CRISE ET SORTIE DE CRISE (APCC) : [AFD.FR/FR/LES-FINANCEMENTS-DES-PROJETS-DES-ONG](https://afd.fr/fr/les-financements-des-projets-des-ong)



PAR LA DIRECTION DES OPÉRATIONS RDC DE SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

À KALEMIE, LE MANQUE DE FINANCEMENTS MENACE LA LUTTE CONTRE LE CHOLÉRA

AVEC LUCILE CHABOT, CHARGÉE DES PARTENARIATS PUBLICS, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

Depuis 2011, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE intervient dans la ville de Kalemie, en République démocratique du Congo (RDC), pour réhabiliter et pérenniser la gestion des services d'eau potable afin de lutter contre la propagation du choléra. Mais la dernière phase du projet pourrait être remise en cause faute de financements et d'engagement de la part des décideurs internationaux.

Kalemie est la plus grande agglomération de la province du Tanganyika, au sud-est de la République démocratique du Congo (RDC), à la frontière avec la Tanzanie. Cette ville a été le point d'entrée du choléra dans le pays. La proximité des lacs et des zones lacustres fait de cette région un espace "source", c'est-à-dire un foyer de départ de l'épidémie, mais aussi une zone sanctuaire en période d'accalmie.

Le manque d'infrastructures, de pratiques d'hygiène adaptées et les facteurs environnementaux font de Kalemie un territoire à haut risque. D'autant que le réseau d'eau potable de la ville, construit en 1954, est encore vétuste et sous-dimensionné face à l'afflux de communautés vulnérables dans la zone. Depuis dix ans, en raison des déplacements de populations liés aux affrontements violents qui ont frappé la

RDC, la population totale de Kalemie est passée de 50 000 à environ 317 490 habitants.

Pour l'instant, le taux d'accès de la population à l'eau du réseau de la ville est estimé à seulement 29 %. Le reste de la population doit s'approvisionner dans des puits, mais aussi dans le lac Tanganyika et la rivière Lukuga, exposés à la contamination fécale.

GESTION SOCIALE DE L'EAU

Depuis 2011, dans l'objectif de ralentir et, à terme, d'éradiquer les épidémies de choléra, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE intervient non seulement pour réhabiliter le réseau d'eau de Kalemie, mais aussi pour aider les structures et les communautés locales à s'approprier la gestion et la maintenance de ce réseau tout en sensibilisant les populations aux bonnes pratiques d'hygiène.

Nos équipes soutiennent les autorités locales et les membres de la société civile dans le développement d'une gestion sociale et durable de l'approvisionnement en eau potable. Cette gestion permet à deux associations locales, l'Association des Mamans pour la Sécurité et la Protection des Bornes Fontaines, et l'Association des fontainiers, de vendre de l'eau afin d'entretenir les bornes efficacement et durablement. En échange, elles reversent une partie de leurs revenus à la REGIDESO, en charge de la gestion de l'eau sur l'ensemble du territoire congolais. Conjointement, ces trois acteurs contribuent également à éveiller la conscience des usagers en les alertant sur les bonnes pratiques et en les informant sur l'existence de points de chloration d'urgence.

Au cours de la quatrième phase de leur projet, de novembre 2018 à juin 2019, les équipes de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE ont contribué à la rénovation et à la construction de 3 949 mètres linéaires de réseau, bénéficiant à 350 918 personnes. Grâce à la loi Oudin-Santini, qui permet aux collectivités territoriales et aux agences de l'eau d'affecter à des programmes de coopération internationale 1 % des recettes de leurs ressources relatives aux services de l'eau et de l'assainissement, plusieurs partenaires ont participé au financement d'une partie des travaux. Parmi eux, le Syndicat des Eaux

d'Île-de-France (SEDIF), la ville de Blois, la Communauté d'agglomération du Pays Virois, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, ou encore l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

UNE DERNIÈRE PHASE DE PROJET EN SUSPENS

SOLIDARITÉS INTERNATIONALE lutte toujours pour trouver les fonds indispensables afin de mener à bien le rétablissement d'un réseau d'eau inaltérable à Kalemie et ainsi continuer à attaquer le choléra à sa racine. L'absence de financements suffisants pourrait remettre en question la mise en œuvre de la cinquième et dernière phase du projet. Une phase d'autant plus cruciale qu'elle consistera à mettre en œuvre un schéma directeur de l'eau et à former les acteurs locaux à la gestion et à la maintenance du réseau, avant de leur laisser la main pour que ce réseau soit pérenne. Or, en attendant ces financements, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE risque de devoir suspendre ses activités à Kalemie, ce qui menacerait la poursuite du projet, en rompant les liens et la confiance tissés depuis des années avec les autorités et la population locale.

Cette difficulté à trouver des financements s'explique par plusieurs facteurs. D'une part, la persistance de cas de choléra dans la province du Tanganyika est peu médiatisée, et d'autre part, le pays, déjà fragile, est en proie à de sévères crises sécuritaires. Les bailleurs de fonds sont en conséquence de plus en plus réticents à l'idée de s'y engager. Depuis plusieurs années, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE constate que dans cette province mais aussi dans celles du Haut-Lomami, des Kivus, de l'Ituri et maintenant des Kasais, les ONG humanitaires se retirent de la lutte contre le choléra et les maladies persistantes, faute de moyens suffisants.

INERTIE DES DÉCIDEURS INTERNATIONAUX

Cette absence cruelle de financements est également le reflet de l'inertie de certains décideurs internationaux qui ne réalisent pas que l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement est quasi-systématiquement au cœur d'une réponse efficace aux épidémies et qu'une réponse médicale ne suffit pas. Ces décideurs émettent des fins de non-recevoir à la plupart des tentatives des acteurs humanitaires de proposer des solutions concrètes et à long terme. Alors qu'en parallèle, ces mêmes décideurs critiquent le fait que les ONG utilisent les deniers publics pour répliquer chaque année les mêmes activités de mitigation de l'épidémie.

Appelées à jouer les pompiers de l'urgence dans les zones épidémiques, à Kalemie, les équipes de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE ont conscience que la prise en charge des cas de choléra, la chloration des points d'eau et la désinfection des foyers infectés permettent de sauver des vies. Mais en aucun cas, elles n'élimineront ce fléau. Dans son *Baromètre 2018*, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE a lancé un appel à tous les acteurs de l'aide humanitaire et au développement, publics comme privés, impliqués en RDC, à mettre ensemble en œuvre un plan de lutte commun contre cette pathologie mortelle, mais si facilement contrôlable qu'est le choléra. Seuls des projets structurels, et notamment liés au développement d'infrastructures, encore trop rares en RDC, pourront y mettre fin.

RETROUVEZ LE MANIFESTE DE SOLIDARITÉS INTERNATIONALE POUR ENFIN ÉRADICHER LE CHOLÉRA EN RDC SUR [SOLIDARITES.ORG/FR/EN-DIRECT-DU-TERRAIN/MANIFESTE-ENFIN-ERADICHER-CHOLERA-RDC/](https://solidarites.org/fr/en-direct-du-terrain/manifeste-enfin-eradiquer-cholera-rdc/)



PAR MARIE-FRANÇOISE SITNAM,
CHARGÉE DE PROTECTION, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

DIGINITÉ, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Les défis de la protection de l'accès à l'eau et à l'assainissement

Femmes, enfants, handicapés ou encore LGBT+ : plusieurs groupes de population sont plus vulnérables que d'autres et ont donc des besoins spécifiques. L'absence de prise en compte de ces besoins peut freiner ou empêcher leur accès à l'eau et à l'assainissement.

Les conflits, les désastres naturels, les déplacements volontaires ou forcés affectent les populations de manière différente en fonction de leur âge, de leur genre, de leur orientation sexuelle, de leur niveau de mobilité, de leur ethnicité, de leur perspective culturelle ou politique, de leurs valeurs, de leurs attitudes ou encore de leurs croyances. Mais certains groupes tels que les femmes et les filles, les enfants, les

personnes vivant avec un handicap ou à mobilité réduite, les personnes âgées ou certaines personnes appartenant aux groupes dits marginaux (communauté LGBT+, castes, etc.) sont moins visibles et ont donc moins de possibilités d'exprimer leur avis au sein de la communauté. Or, ces groupes ont des besoins, des priorités et des capacités qui diffèrent parfois largement de ceux des autres groupes pris en compte, ce qui a un impact direct

sur la façon dont ils peuvent ou non accéder à des services d'Eau, d'Hygiène et d'Assainissement (EHA). Il est donc crucial de se pencher plus profondément sur la manière dont les situations de crise les affectent et sur les barrières à l'accès qu'ils peuvent rencontrer, en prenant en compte leurs spécificités et en analysant les dynamiques de pouvoir qui entravent l'accès équitable aux ressources.



LES FEMMES ET LES FILLES

Dans beaucoup de contextes, les femmes ont la responsabilité de la collecte d'eau et des tâches domestiques. Pourtant, elles peuvent rencontrer des difficultés à participer aux décisions communautaires. Or, un facteur aussi anodin que l'emplacement des toilettes, des douches ou d'un point d'eau peut avoir de sévères répercussions sur le quotidien des femmes et des filles.

La distance entre les services d'eau et d'assainissement et les lieux d'habitation peut considérablement compliquer les gestes quotidiens les plus simples tels qu'utiliser les toilettes ou s'approvisionner en eau pour les tâches ménagères. La probabilité est faible pour une femme gardant des enfants en bas âge, de quitter son domicile pour se rendre aux toilettes si ces dernières sont éloignées ou de se rendre au point d'eau si le temps de collecte est trop long.

Des pratiques de survie inquiétantes se sont développées : n'ayant pas de toilettes à proximité, une femme sur trois préfère se soulager à l'air libre, près de son lieu d'habitation, ce qui augmente le stress psychologique dû à la peur d'être vue et au sentiment de perte de dignité. Beaucoup de femmes disent qu'elles préfèrent attendre la tombée de la nuit afin de s'occuper de leur hygiène personnelle, les rendant ainsi "prisonnières" pendant la journée.

Les Violences Basées sur le Genre (VBG) et les agressions sexuelles constituent également une barrière importante. Les femmes et les filles préférant effectuer leurs besoins une fois la nuit tombée, à l'abri des regards, encourrent un risque accru pour leur sécurité physique. Aujourd'hui, nous savons qu'une femme (et fille) sur trois a déjà été victime d'agression sexuelle. Cet état de fait place très souvent les femmes (et les filles) devant un choix impossible entre hygiène, sécurité et dignité.

La gestion des premières règles, entre 10 et 19 ans, est particulièrement problématique pour les adolescentes qui, selon les contextes, font face à plus de restrictions sur leurs mouvements et leur comportement que d'autres groupes. Très rarement incluses dans les discussions sur les besoins spécifiques des communautés, les adolescentes ont peu d'opportunité pour exprimer leurs inquiétudes concernant leur hygiène féminine ou leur sécurité.

La question de l'insertion économique des femmes et des adolescentes dans les programmes d'accès à l'Eau et à l'Assainissement est aussi un défi. Dans certains contextes de crises, les femmes et les adolescentes ont souvent moins accès aux ressources financières pour subvenir à leurs besoins. Mais il est très compliqué pour elles d'obtenir du travail rémunéré dans le cadre de programmes EHA (horaires en conflit avec leurs tâches domestiques, responsabilité de garde d'enfant, manque d'accès aux produits d'hygiène féminine, etc.). Elles sont toutefois attendues sur la base du volontariat pour assurer le nettoyage des latrines ou des espaces communs.



COMMUNAUTÉ LGBT+ ET GROUPES MARGINAUX

Les communautés LGBT+ et les groupes marginaux sont très souvent dans l'impossibilité de partager les mêmes espaces et infrastructures que le reste de la population, en raison des tabous culturels mais aussi des pressions psychologiques ou encore des menaces et des violences physiques dont ils font l'objet.



LES ENFANTS

Moins impliqués dans les prises de décisions, moins informés, les enfants ont moins de possibilités de dire "non" et sont très dépendants de leur parents ou d'autres adultes pour subvenir à leurs besoins et assurer leur sécurité. Pourtant, une grande partie des réponses EHA ne prennent pas systématiquement en compte la présence d'enfants au sein de la population ciblée et donc le besoin d'intégrer des structures adaptées tels que des toilettes et lavabos à leur taille et hauteur, ou des dispositifs suffisamment spacieux pour permettre aux adultes dont ils dépendent de les assister.

Contraints d'utiliser des dispositifs non adaptés, les enfants sont ainsi exposés à des risques pour leur santé, mais aussi à des risques d'abus physiques à travers leur proximité avec d'autres adultes dans les espaces sanitaires.



LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Elles se sentent souvent "invisibles". Les personnes vivant avec un handicap, tout comme les personnes âgées, peuvent avoir une mobilité réduite et donc des besoins spécifiques. Pourtant, elles sont très fréquemment sous-représentées dans les actions de participation communautaire. En contexte de crise, elles sont, en outre, exposées à des risques accrus de négligence ou de violences morales et physiques en raison de l'effritement des filets sociaux et réseaux communautaires d'entraide.

Sans la prise en compte de leurs besoins spécifiques, les personnes vivant avec un handicap et les personnes âgées rencontrent des difficultés dans l'utilisation quotidiennes des points d'eau et des sanitaires : à cause de leur mobilité réduite, elles peuvent être amenées à toucher des matières fécales par inadvertance lors de l'utilisation de toilettes standard, ou à glisser sur les surfaces mouillées des points de distribution d'eau ou espaces de douche. Des difficultés qui augmentent leur stress psychologique lié à l'utilisation des infrastructures et accentuent leur sentiment de perte de dignité.

Faute d'assainissement des milliers d'enfants souffrent de diarrhées et les maladies hydriques, causées par l'eau insalubre, sont responsables d'un cas de malnutrition sur deux. En 2019, 673 millions de personnes pratiquaient encore la défécation à l'air libre. Comment l'expliquer et quelles réalités se cachent derrière ces chiffres ?



ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT : DES PROGRÈS MAIS UNE RÉALITÉ EN DEMI-TEINTE

PAR JULIEN EYRARD, RÉFÉRENT TECHNIQUE
EAU ASSAINISSEMENT HYGIÈNE RÉGION ASIE, ACTION CONTRE LA FAIM

Mettre un terme à la défécation à l'air libre est l'un des Objectifs de Développement Durable (ODD). Le monde progresse vers cet objectif puisque, à la lecture du dernier rapport du JMP¹, on constate que 23 pays ont réduit leur taux de défécation à l'air libre, entre autres grâce aux campagnes de type Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC)². Ces campagnes, vertueuses et efficaces, mettent fin à la défécation en plein air des adultes mais une catégorie de la population peut en être écartée : les tout-petits qui font "sous eux" ou dans des linges. Si les parents lavent ces linges dans la rivière, cela revient à une défécation à l'air libre, qui créera un taux de contamination environnementale. Un taux trop faible pour déclencher des diarrhées massives, mais assez constant et suffisant pour générer d'autres types de pathologies pouvant déboucher sur des problèmes de sous-nutrition par malabsorption des nutriments. En réponse à cette situation, Action contre la Faim (ACF) développe le "Baby Wash" qui vise à sensibiliser parents et personnels soignants aux bonnes pratiques d'hygiène

et de gestion des excréments. Une approche essentielle puisque certaines familles n'ont pas conscience des risques que représente la contamination par les matières fécales des jeunes enfants.

LE CAS PARTICULIER DE L'INDE

L'Inde est un véritable "faiseur de roi" en matière de réduction de la défécation à l'air libre, puisque c'est le pays où elle était le plus pratiquée avec, il y a encore 5 ans, plus de 50 % de la population qui n'avait pas accès à des toilettes. C'est ce seul pays qui, en affichant 47 % de réduction de la défécation à l'air libre, a permis le progrès constaté en 2019. Comment ? Grâce au lancement en octobre 2014 de la campagne "Swachh Bharat" (Inde Propre). Gandhi lui-même disait que "l'assainissement est plus important que l'indépendance".

Dès son élection, Narendra Modi, se réclamant d'un hindouisme nationaliste et de l'héritage de Gandhi, lance cette campagne et en fait une priorité. Grâce

à un budget conséquent de 13 milliards d'euros, le programme a permis la construction de 111 millions de latrines dans le pays, en seulement 5 ans. Des chiffres porteurs d'espoir qui, hélas, ne reflètent pas l'abandon de la défécation à l'air libre : il y a toujours un pas à franchir entre avoir accès à des toilettes et les utiliser effectivement. La défécation à l'air libre est une pratique ancienne qui demeure tenace dans certains milieux indiens. Il est donc nécessaire de changer les mentalités et les comportements afin que le programme soit également un succès en termes d'utilisation. Or la campagne cherche avant tout à faire du chiffre en ne comptant que les toilettes, pas leur utilisation...

En Inde, comme ailleurs, il est temps pour la société civile de se mobiliser pour changer les comportements et appeler les dirigeants à faire preuve de volonté politique pour mettre fin au fléau de la défécation à l'air libre. Sans assainissement, pas de développement durable.

¹ Joint Monitoring Program, système de suivi des objectifs assuré par l'UNICEF et l'OMS
² Approche intégrée qui consiste à encourager une communauté à analyser ses propres pratiques et leurs conséquences et à agir en matière d'hygiène et d'assainissement

QUELLES AMBITIONS POUR LA NOUVELLE STRATÉGIE INTERNATIONALE DE LA FRANCE ?

PAR SANDRA MÉTAYER,
COALITION EAU

La France s'est dotée récemment d'une stratégie internationale pour l'eau et l'assainissement sur la période 2020-2030, après un processus de consultation piloté par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) impliquant de nombreux acteurs. Une avancée qui vient satisfaire une demande de longue date de la Coalition Eau et qui répond à une commande du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement.

Le document d'orientation politique pour l'action extérieure de la France dans le domaine de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement (EHA), fixe deux objectifs : (i) l'accès universel et équitable à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, et (ii) la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) à l'échelle des bassins versants.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'État adopte les axes stratégiques suivants :

- 1. Améliorer la gouvernance du secteur de l'Eau et de l'Assainissement, de l'échelle locale à l'échelle mondiale ;**
- 2. Renforcer la sécurité d'approvisionnement en eau pour tous dans un contexte d'accroissement des pressions sur la ressource et de multiplication des crises liées à l'eau ;**
- 3. Renforcer l'efficacité des moyens et des outils, en privilégiant le développement de solutions innovantes et de mécanismes solidaires de financement.**

DES ORIENTATIONS PERTINENTES MAIS TRÈS LARGES

Les deux premiers axes stratégiques

permettent de brosser les orientations de l'action française, sur l'ensemble des grandes problématiques actuelles, notamment la mise en œuvre effective des droits humains à l'eau et à l'assainissement, la gestion des ressources en eau ainsi que la protection et la préservation des écosystèmes aquatiques.

L'entrée par les enjeux de gouvernance est intéressante et intègre des orientations importantes telles que l'inclusivité des services, le soutien aux acteurs locaux, la structuration du secteur, la participation et la redevabilité, mais également la gestion des bassins transfrontaliers et le renforcement de la gouvernance internationale de l'eau.

Cependant, les propositions sont très larges et la plupart ne sont pas déclinées dans des objectifs précis. Les principaux engagements et les actions majeures que souhaite développer la France pour répondre aux défis EHA ne sont pas explicites. Le document échoue à envoyer un message politique clair.

DES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE NON CHIFFRÉS

Le troisième axe stratégique est dédié aux moyens de mise en œuvre. En matière d'Aide Publique au Développement (APD), la stratégie reconnaît une forte prépondérance de l'instrument "prêts" et acte la nécessité d'augmenter les dons. Elle prévoit d'améliorer le ciblage vers les Pays les Moins Avancés, en particulier les Pays Pauvres Prioritaires de la coopération française, ainsi que de renforcer la part d'APD transitant par les ONG. Ces orientations vont dans la bonne direction mais font face à une lacune majeure : aucune cible chiffrée n'est précisée.

Concernant l'assainissement, le document est plus précis. Il prévoit

d'équilibrer les financements entre eau et assainissement, avec une cible ambitieuse, qu'il convient de saluer : en 2030, la moitié de l'APD du secteur doit être dédiée à l'assainissement.

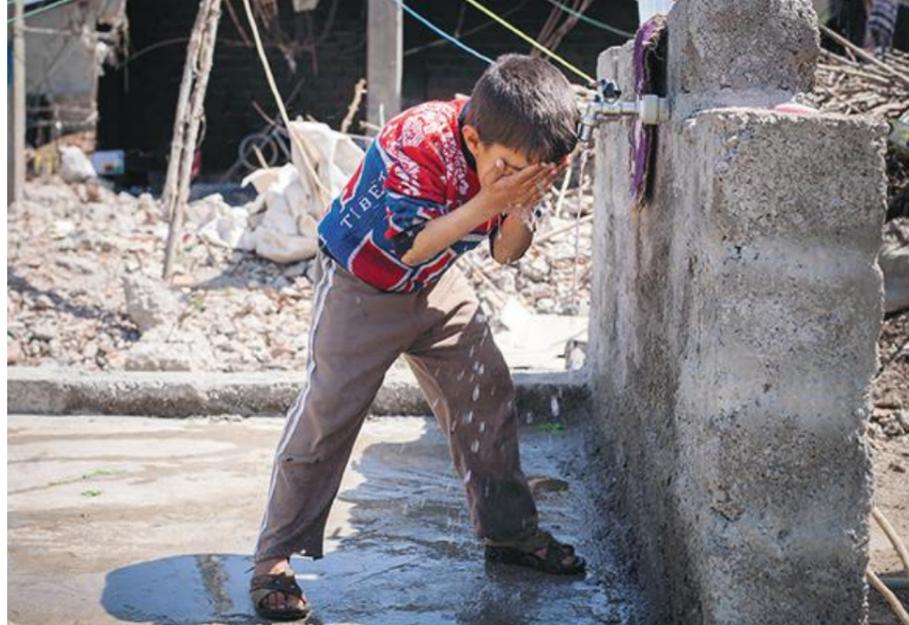
Enfin, si la stratégie propose une analyse de l'action EHA du Centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) lors des crises humanitaires, il n'y a pas d'orientation en matière de financements d'urgence.

L'ENJEU DE L'APPLICATION ET DE LA REDEVABILITÉ

Suite à son adoption, il est désormais primordial d'assurer une bonne application de la stratégie, en la faisant connaître auprès des services de l'État et de tous les acteurs publics en charge de sa mise en œuvre et en y consacrant des moyens de mise en œuvre adéquats.

Afin d'assurer un suivi, la stratégie intègre un cadre de redevabilité, qui associe des indicateurs à chaque axe stratégique. Ce cadre permettra de renforcer la transparence sur l'action de la France. S'il intègre le suivi des principales données de l'Aide Publique au Développement, le cadre omet toutefois d'évaluer certaines orientations, en particulier celles relatives à la gouvernance. Il reposera largement sur les indicateurs que l'Agence française de développement utilisera sur la période.

Alors que notre secteur souffre d'un manque de portage politique au niveau du gouvernement, espérons que la nouvelle stratégie du MEAE constitue un outil de plaidoyer "interne" pour rendre visible l'importance de l'EHA pour l'atteinte de l'Agenda 2030 dans son ensemble et pour une plus grande priorisation politique et financière de ce secteur dans la coopération internationale française.



En prévision des élections municipales de 2020 et des dix ans de la reconnaissance des droits humains à l'eau et à l'assainissement par les Nations unies, la Coalition Eau et 30 associations partenaires lancent la campagne *L'eau est un droit !*. Objectif : mobiliser le gouvernement et les élu.e.s sur les défis persistants en matière d'accès à l'eau et l'assainissement, en France et dans le monde

PAR ÉDITH GUIOCHON,
CHARGÉE DE MISSION PLAIDOYER, COALITION EAU

L'EAU NE SE MÉRITE PAS, C'EST UN DROIT !

UNE SITUATION MONDIALE ALARMANTE

La France s'est engagée au niveau international à atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par les Nations unies et notamment "garantir l'accès universel à l'eau et la gestion efficace des ressources en eau" (ODD n°6). Pour autant, dix ans après la reconnaissance des droits humains à l'eau potable et à l'assainissement, les défis restent immenses !

- **2,2 milliards de personnes dans le monde toujours sans accès à une eau saine**
- **4,2 milliards de personnes sans installations sanitaires sûres**
- **1 000 enfants meurent chaque jour de la diarrhée du fait d'un accès inadéquat à l'eau et à l'assainissement**

LA FRANCE ÉGALEMENT EN RETARD

Aujourd'hui en France métropolitaine, 1,4 million de personnes n'ont toujours pas accès à une eau saine et 7,5 millions de personnes ne bénéficient pas d'installations sanitaires adaptées (données ONU 2019). Le prix de l'eau est aussi un enjeu : près d'un million de ménages français ont du mal à payer leurs factures d'eau (pour rester abordable, la facture ne devrait pas dépasser 3 % des revenus effectifs du ménage). Et dans les départements et territoires d'Outre-Mer, les chiffres sont encore plus alarmants, avec des taux d'accès parfois similaires à certains pays en développement.

LE RÔLE ESSENTIEL DE L'ÉTAT

Il est urgent que l'État français joue pleinement son rôle afin de permettre un changement rapide de trajectoire politique et garantir que ce service essentiel soit enfin accessible

et abordable pour tou.te.s y compris les plus démunie.s. L'enjeu politique se joue à la fois sur le territoire national (métropole et Outre-Mer), par une reconnaissance et une mise en œuvre effective des droits humains à l'eau et à l'assainissement ; mais également en matière de solidarité internationale, par une volonté politique plus forte et une aide publique au développement ambitieuse et efficace pour l'eau et l'assainissement.

UN MANIFEST'EAU POUR LES CANDIDAT.E.S AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'action des collectivités, qui détiennent la compétence Eau et Assainissement, est essentielle et son impact important, avec le développement de mesures politiques ambitieuses et innovantes, tant sur leur territoire que dans le cadre de coopérations décentralisées. C'est pourquoi les candidat.e.s aux élections municipales de 2020 sont invité.e.s à signer un Manifest'eau (voir p.37) contenant 5 engagements à agir concrètement, durant les six ans de leur mandat, en faveur des droits à l'eau et à l'assainissement pour tou.te.s, sur leur territoire et à l'international.

Dans les semaines et les mois qui viennent, au travers d'actions de mobilisation et avec le soutien de l'actrice et réalisatrice Aïssa Maïga, marraine de la campagne, les partenaires de "L'eau est un droit" adresseront leurs recommandations aux élu.e.s locaux et candidat.e.s aux élections municipales, mais aussi au gouvernement et aux parlementaires, afin de faire de 2020 une année marquante pour les droits humains à l'eau et à l'assainissement.

SUIVEZ LA CAMPAGNE L'EAU EST UN DROIT SUR LEAUESTUNDROIT.FR



L'EAU EST UN DROIT !

Une campagne marrainée par Aïssa Maïga

La campagne de mobilisation *L'eau est un droit !* a pour marraine l'actrice, auteure et réalisatrice Aïssa Maïga, qui est fortement engagée et sensible aux enjeux d'accès à l'eau et à l'assainissement.

Parmi ses nombreux projets, Aïssa Maïga est en effet passée derrière la caméra pour la réalisation d'un film documentaire *Marcher sur l'eau*, dont la sortie est prévue à l'automne 2020.

Coproduit par les producteurs Bonne Pioche et Echo Studio, ce film documentaire donne à voir, à travers le regard d'une jeune fille de onze ans vivant dans un village de la région de l'Azawak au Niger, la construction d'un forage profond, réalisé par l'ONG Amman Imman, et l'arrivée progressive de l'eau dans cette région (16 communautés concernées). Le film illustre la complexité des enjeux liés au manque d'accès à l'eau potable, au rôle des femmes et aux impacts du changement climatique en Afrique de l'Ouest. Les propositions portées dans le cadre de la campagne trouvent tout leur sens au travers de cette histoire.

Alors que l'année 2020 marque les 10 ans de la reconnaissance par les Nations unies des droits humains à l'eau et à l'assainissement, le film *Marcher sur l'Eau* et la campagne *L'eau est un droit !* entrent en résonance pour porter un message fort sur l'importance d'un accès à l'eau pour toutes et tous ! Des événements seront organisés tout au long de l'année pour mettre en avant le fait que l'eau est un droit.

MANIFEST'EAU

Aujourd'hui encore, **2,2 milliards de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à une eau potable et 4,2 milliards vivent sans accès à des toilettes.** En matière d'accès à l'eau et à l'assainissement, **la France est également en retard**, en métropole mais aussi et surtout dans les Outre-mer.

Pourtant l'accès à l'eau et à l'assainissement a été reconnu comme **droit humain en 2010** par les Nations Unies. 10 ans après les défis restent immenses !

PLUS QUE JAMAIS LES ÉLU.E.S ONT UN RÔLE À JOUER !

Vos engagements pour les droits à l'eau et à l'assainissement : **Sur nos territoires : garantir un droit à l'eau potable et à l'assainissement pour toutes et tous**

- › Garantir un tarif de l'eau et de l'assainissement accessible
- › Garantir l'accès à des infrastructures d'eau et toilettes publiques
- › Instaurer un dialogue avec tous les acteurs pour des solutions adaptées et pérennes

À l'international : développer une coopération décentralisée pour favoriser l'accès à l'eau et à l'assainissement

- › Renforcer les financements pour la solidarité décentralisée, via notamment le dispositif de la loi Oudin-Santini
- › Renforcer la participation citoyenne et la démarche partenariale

POUR QUE CHACUN.E VIVE DIGNEMENT DANS NOS TERRITOIRES ET DANS LE MONDE, ENGAGEZ VOUS. SIGNEZ LE MANIFEST'EAU !

SOLUTIONS & INNOVATIONS

Pour s'adapter au monde de demain et continuer à apporter une aide de qualité, les acteurs de la solidarité internationale doivent sans cesse se renouveler en révisant leurs modes opératoires mais aussi leurs façons de penser.

L'INNOVATION EST L'AVENIR DU SECTEUR EHA !

PAR ANNE-LISE LAVAU, DIRECTRICE DES OPÉRATIONS ADJOINTE
AUX PROGRAMMES, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL

Partout où l'eau est en crise(s), plusieurs solutions et innovations sont déjà mises en œuvre au quotidien. L'enjeu est désormais de les rendre accessibles à tous.

Les équipes de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL agissent tous les jours pour apporter une aide humanitaire de qualité, cherchant à répondre au mieux aux besoins des populations affectées par les crises. Cette approche qualité qui gouverne notre action soulève des questionnements sur notre capacité d'analyse situationnelle, y compris sur l'analyse des besoins, et sur notre capacité d'adaptation aux multiples changements des contextes humanitaires dans lesquels nous intervenons : comment adapter nos modalités d'intervention en fonction de la dégradation du contexte ? Ce souci de flexibilité est essentiel pour établir une relation de confiance avec les populations bénéficiaires, les partenaires et les bailleurs.

Dans cette dernière partie du Baromètre, nous avons ainsi choisi d'exposer le verre à moitié plein. SOLIDARITÉS INTERNATIONAL appelle tous les acteurs de la solidarité internationale à chausser leurs lunettes roses, qui filtrent au-delà des problèmes, pour mettre en lumière les solutions et innovations mises en œuvre quotidiennement dans les situations où l'eau est en crise(s). Nous le savons, les contextes de crise qui subissent de fortes contraintes (dégradation de la situation sécuritaire et alimentaire, tensions sur les ressources naturelles, contraintes logistiques et accès restreint...) sont propices à l'innovation. Pour être plus redevables et maximiser l'impact de nos actions, ensemble, établissons un processus complet d'apprentissage et d'amélioration qui se traduira au quotidien par le développement d'une expertise technique solide, un renforcement des activités "MEAL" (Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage) et le soutien à l'innovation humanitaire.

Pour SOLIDARITÉS INTERNATIONAL, l'innovation humanitaire peut désigner quelque chose d'inédit, de

nouveau ; une recherche d'amélioration et/ou un perpétuel ajustement aux changements (du contexte, des besoins des populations, des outils disponibles...). L'approche innovation est donc entendue comme un outil au service de l'approche qualité. Elle est liée à notre capacité de démontrer la qualité de notre action opérationnelle, de notre plus-value en tant qu'acteur humanitaire et, in fine, de notre impact humanitaire.

Les solutions et les innovations "low-tech" (solutions accessibles à tous, locales, simples) sont l'avenir du secteur. Ces technologies, services et savoir-faire répondant à des besoins essentiels, sont durables et accessibles.

Nous sommes trop souvent amenés dans notre travail à constater, analyser les problèmes pour trouver des solutions. Certaines d'entre elles sont d'ores et déjà mises en place et nous invitent à porter un regard positif sur le secteur et sur l'amélioration qualitative de la réponse au travers de la valorisation d'initiatives propres à tous les acteurs.

LES PRÉCONISATIONS DE SOLIDARITÉS INTERNATIONAL

- N° 8** Appliquer des cadres d'analyse situationnelle systémiques qui incluent l'analyse des critères de dégradation du contexte.
- N° 9** Développer des réponses dynamiques intégrées, multi-acteurs, multi-annuelles qui anticipent et réagissent à la dégradation (re-gradation) des contextes.
- N° 10** Identifier, intégrer et accompagner le passage à l'échelle de solutions innovantes "low-tech" pour améliorer l'impact des interventions.

PAR THIERRY BENLAHSEN, DIRECTEUR
DES OPÉRATIONS DE SOLIDARITÉS INTERNATIONAL

DÉPASSER L'AVERSION AU RISQUE

Si l'on se fait uniquement aux plans humanitaires et aux "4W" (cartographie de présence et de couverture de la réponse) disponibles auprès des organes de coordination humanitaire, on pourrait croire que les besoins en eau et en assainissement sont couverts, même pour les communautés difficiles d'accès. Le fait de pouvoir prétendre atteindre ces zones est même devenu un "argument de vente" majeur pour beaucoup d'organisations et d'agences.

Sur le terrain, on observe une toute autre réalité : équipes Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) locales livrées à elles-mêmes, recours massif à des prestataires privés sans cadre de suivi, manque de respect des standards minimaux de qualité, mises en œuvre d'infrastructures de première urgence ne correspondant plus aux niveaux de relèvement des communautés.

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL est plus que jamais persuadé qu'une aide internationale efficace – quelle que soit la temporalité de la réponse – passe par une présence physique et tangible auprès des communautés les plus enclavées. Mais cela demande de réviser certains stéréotypes intellectuels afin de comprendre ces zones d'interventions.

DÉCONSTRUIRE LE NARRATIF AUTOUR DE LA SÉCURITÉ

Oui, certains contextes sont à très forts risques, mais le mythe du travailleur humanitaire opérant sous les bombes est une construction mentale du passé. La fameuse "ligne de front" n'existe plus que dans de très rares contextes d'interventions et a été progressivement remplacée par des zones d'instabilité diffuse. Dans beaucoup d'espaces de souveraineté contestée, comme au Nord du Mali ou dans le Nord-Est syrien,

le leadership d'une partie au conflit repose souvent sur son acceptation par les communautés environnantes. La construction de notre propre acceptation autour d'activités et d'infrastructures pertinentes et de qualité y est donc un levier de gestion des risques bien plus efficace que toute négociation avec un groupe quel qu'il soit.

DÉCONSTRUIRE LE MENSONGE "ZONES DIFFICILES D'ACCÈS = RÉPONSE D'URGENCE"

Non, travailler dans des zones à risques ne veut pas forcément dire mettre en place des activités d'urgence. Ces dernières sont bien évidemment nécessaires mais ne sont pas suffisantes, et ce dès les premières interventions. Dans le Liptako Gourma, entre le Burkina Faso, le Niger et le Mali, les tensions entre populations déplacées et hôtes sont importantes en raison du manque d'infrastructures historiquement accessibles, et seraient intensifiées par une réponse d'urgence ciblant les déplacés uniquement. La priorité doit donc être la mise en place de services de bases pour l'ensemble des populations, complétée par des activités de relèvement et de soutien ciblant des vulnérabilités, non des statuts. Cela demande une coordination d'expertise forte, entre gestion de l'acceptation, ingénierie technique, sociale, économique et renforcement des compétences (niveau district et département). Nous sommes loin de ce qu'une intervention rapide de quelques mois peut accomplir et la collaboration avec les acteurs de développement, les partenaires privés et les autorités locales est la seule option efficace, sous leadership humanitaire dans un premier temps, en raison des enjeux d'accès.

Malheureusement, combien de fois pouvons-nous encore entendre – notamment de la part de bailleurs de développement – qu'ils ne sont pas

intéressés par une action humanitaire jugée trop court-termiste. Ce biais continuera-t-il longtemps de défavoriser des zones qui devraient pourtant être prioritaires en termes de réponse structurelle ? Quand allons-nous enfin travailler ensemble ?

UN OUTIL : LA PROXIMITÉ !

La pertinence implique un engagement institutionnel : la conjonction d'une compréhension fine des enjeux rencontrés par les populations, les communautés, les parties prenantes, par des équipiers locaux, et la distance d'analyse et de projection qui ne peut être apportée que par des collaborateurs techniques et possédant la capacité de recul que seule une expérience sur plusieurs contextes peut apporter. La délégation d'analyse et de positionnement à des équipes purement locales (c'est-à-dire de la zone d'intervention uniquement) revient à un transfert de responsabilité en interne, et donc à terme à un transfert de risque et d'acceptation de l'échec.

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL travaille depuis des années sur un mode de proximité très forte entre ses équipes siège, de coordination Pays et de gestion de bases, qu'elles soient expatriées ou locales. L'engagement de tous nos collaborateurs auprès de nos équipes, sur le terrain – même les plus compliqués – est une obligation organisationnelle. Ceci permet à la structure une appropriation intime par tous les niveaux des enjeux liés à nos activités, et de garantir une prise de décision fine lors des moments de chocs.

D'une certaine manière, c'est notre appétence au risque qui nous protège de ce même risque.

Et au final, c'est un risque que nous assumerons tous individuellement.

CONSERVER L'ACCÈS DANS UN CONTEXTE DÉGRADÉ

PAR XAVIER LAUTH, RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE D'URGENCE
DE SOLIDARITÉS INTERNATIONAL

Rarement garanti à tout moment et en toutes circonstances, l'accès aux populations les plus vulnérables repose sur une bonne compréhension du contexte mais aussi sur des actions au quotidien pour obtenir et conserver l'acceptation de l'ensemble des acteurs locaux.

L'accès aux populations les plus vulnérables a toujours été un enjeu majeur de la mise en place de nos opérations et fait partie intégrante de l'ADN de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL. Pour aider plus loin, notre mandat consiste à comprendre, inclure et répondre aux attentes des communautés en étant au plus proche des gens. Ce simple fait, qui semble naturel pour un acteur humanitaire, est rendu complexe, parfois impossible, par les nombreuses barrières à l'accès des humanitaires dans nos pays d'intervention. Ces barrières peuvent prendre la forme de groupes armés violents refusant toute aide aux populations locales, de routes coupées par un tremblement de terre mais aussi de contraintes administratives imposées aux déplacements ou à l'exercice neutre et impartial de l'action humanitaire.

Pour SOLIDARITÉS INTERNATIONAL, l'accès se définit par la capacité des acteurs humanitaires à atteindre les populations touchées par une crise, sans leur nuire, mais aussi par la capacité des populations touchées à avoir accès à l'aide des humanitaires. Il est à la base même de notre mandat et ces contraintes et barrières font partie intégrante de notre travail qui consiste à délivrer de l'assistance aux plus vulnérables sans prendre en compte leur appartenance à un groupe ou à un autre.

L'accès repose donc sur le respect des populations locales, et notre capacité à nous projeter sur des zones à risques et à accompagner et contrôler cette projection. Il est fréquent que certaines populations soient tenues à distance de l'action humanitaire. Les raisons en sont diverses : motifs politiques, façon d'éviter la présence de témoins, pressions sur un groupe en conflit ou encore corruption d'un simple individu. L'accès est également rompu dans certains cas en raison d'un manque de compréhension ou d'une mauvaise communication entre des communautés locales et des professionnels de l'humanitaire qui n'ont pas les mêmes codes, les mêmes attentes.

Il n'y a donc pas de solution toute faite pour gagner l'accès, encore moins pour le négocier. L'accès doit être établi puis maintenu par le travail de chacun au quotidien. Il doit être au cœur de l'analyse de toute action humanitaire et porté par un regard critique et analytique sur nos contextes d'interventions. Ainsi, une simple mauvaise communication lors d'un recrutement peut envoyer un mauvais message à une communauté ou au représentant d'une autorité locale qui pourra s'offusquer et fermer l'accès à une population. La mauvaise préparation aux contraintes d'une route et la non prise en compte financière du coût de l'accès physique à une personne peut mettre en péril un projet.

L'accès à une population peut être rétabli avec la mise en place d'un pont aérien qui permet à une flotte d'avion de toucher une population coupée ou grâce à une communication claire auprès des belligérants sur le mandat humanitaire pour le faire accepter en tant que tel. Il peut être développé dans des zones instables grâce au soutien d'une communauté bénéficiaire qui se portera garante de la sécurité d'une ONG. Il peut aussi être retrouvé avec un simple changement administratif lorsqu'une autorité plus complaisante est placée au service des autorisations de déplacements internes d'une région. Il est rare sur les terrains humanitaires que l'accès soit garanti à tout moment et en toutes circonstances. Il faut donc parfois anticiper que l'accès ne sera assuré qu'un temps court. Parmi les exemples les plus médiatiques, on trouve les grands convois humanitaires dont le passage est négocié à haut niveau. Plus humblement, mais tout aussi éphémèrement, la réalisation d'un point d'eau ayant changé la vie d'un village peut encourager la communauté voisine à faire pression sur des chefs, des administrateurs ou des groupes armés qui jusque-là refusaient l'action humanitaire.

L'accès ne consiste que rarement en de grandes négociations internationales mais repose sur des actions au quotidien, pensées par rapport au contexte, qui nous permettent d'être acceptés, reconnus et de faire notre travail. Ce dernier lorsqu'il est bien fait et lorsqu'il prend en compte les dynamiques sociales propres à un lieu, reste le seul passeport toujours valable pour notre acceptation. Cela n'est pas toujours suffisant pour nous garantir l'accès mais sans cela, rien n'est possible.



PAR MELISSA OPRYSZKO,
RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE SANTÉ, OFDA

DE NOUVELLES APPROCHES BASÉES SUR L'ÉTUDE DES DONNÉES ET DU CONTEXTE

ET TRACY WISE,
CONSEILLÈRE EHA, OFDA

Pour améliorer la qualité et l'efficacité de leurs réponses, les acteurs de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement (EHA) doivent s'assurer que leurs approches programmatiques soient basées sur des données pertinentes et adaptées au contexte dans lequel ils interviennent.

Les solutions et les innovations visant à répondre aux besoins humanitaires en matière d'Eau, d'Hygiène et d'Assainissement (EHA) ne sont pas des inventions fantaisistes ou des trésors d'ingénierie. Pour relever les défis des situations d'urgence complexes qui dépassent les capacités d'intervention humanitaire, nous devons aborder l'innovation différemment et identifier les solutions de manière plus générale.

C'est un élément particulièrement important pour le Bureau d'assistance aux catastrophes à l'étranger (OFDA) de l'Agence des États-Unis pour le développement international (qui fera bientôt partie du Bureau d'aide humanitaire) car près de 90 % des fonds alloués en 2019 aux programmes EHA ont soutenu les populations touchées par des urgences complexes. Pour améliorer

la qualité et l'efficacité des réponses, il est essentiel de se concentrer davantage sur l'amélioration de la prestation, l'analyse des systèmes de marché et les interventions visant à modifier les comportements. Et de s'assurer que les approches de programmation EHA soient fondées sur une solide base de données et qu'elles soient adaptées de façon pertinente au contexte de ces initiatives.

LA PROGRAMMATION BASÉE SUR LE MARCHÉ (MBP)

Les situations d'urgence complexes tendent à se produire de plus en plus dans des zones urbaines et à forte densité où l'espace limité, les réseaux urbains relativement sophistiqués et complexes et les autorités gouvernementales obligent à travailler au sein de systèmes locaux – dont notamment les marchés et les réseaux administratifs et d'infrastructure. Les responsables de la mise en œuvre des programmes EHA doivent travailler efficacement avec les services publics locaux, les vendeurs d'eau et les systèmes de grands marchés plutôt que de créer des systèmes parallèles spécifiques aux interventions d'urgence. Cette approche, la programmation basée sur le marché (MBP) dans le domaine de l'intervention EHA d'urgence, est en train de se développer et est de plus en plus facilement appliquée par les ONG.

L'OFDA considère que les espèces et les bons d'achat (vouchers) sont des composantes importantes de la MBP, mais les partenaires peuvent faire plus, comme par exemple offrir un soutien ciblé à court terme aux acteurs du marché pour rétablir les systèmes après une crise. Récemment, OFDA a soutenu deux initiatives de ce type : la première, menée par Oxfam au Soudan du Sud¹, pour professionnaliser les systèmes dirigés par les communautés par le biais de programmes, et la seconde, développée par l'association Catholic Relief Services au Nigéria, pour cartographier les acteurs privés du marché de l'eau et piloter les recommandations prioritaires qui en résultent pour améliorer la prestation de services.

Il est important de souligner que l'OFDA a décidé d'intégrer ces approches dans les programmes existants, plutôt que de continuer à décerner des prix internationaux autonomes, dans le but de tirer des enseignements pour accroître l'utilisation de ces approches par ses partenaires. L'OFDA a également adopté les indicateurs de résultats à objectifs multiples du "Grand Bargain"², qui

intègrent des préoccupations sectorielles pertinentes grâce à l'inclusion d'indicateurs de stratégie d'adaptation liés à l'EHA.

OUTILS INNOVANTS DE SENSIBILISATION

Une autre priorité de l'OFDA est d'utiliser des outils de changement de comportement basés sur le contexte, plutôt que sur l'éducation à la santé, pour améliorer la promotion de l'hygiène et l'entretien des structures EHA. Longtemps considérée comme un domaine mal desservi en matière d'intervention EHA d'urgence, la promotion des comportements en matière d'hygiène va désormais bien au-delà de la simple transmission de messages génériques d'éducation sanitaire et permet aux populations d'appliquer les bonnes pratiques en fonction de leur nouvelle situation en explorant les motivations et les obstacles. Le projet WASH'Em³, financé par l'OFDA, se concentre sur des outils innovants d'évaluation rapide utilisant des logiciels de prise de décision pour affiner les motivations des personnes dans un contexte de crise lorsque le temps, les ressources et l'attention sont limités. Parmi les autres approches récentes, on peut citer l'utilisation de "nudges" (incitations douces), de feuilletons et de personnages de la série pour enfants Sesame Street, adaptés au contexte pour inciter à de meilleurs comportements d'hygiène par des activités positives et amusantes s'adressant à toute la famille, et pas seulement aux soignants.

SOLUTIONS CRÉATIVES ET DIFFUSION DES RÉSULTATS

Le renforcement des capacités des acteurs humanitaires du secteur EHA demeure un défi qui exige des solutions créatives pour faire face aux limitations concernant les délais, les mouvements du personnel et l'accès aux matériaux. La diffusion des résultats de la recherche dans des programmes pratiques et innovants est essentielle. OFDA soutient une collecte de données de terrain rigoureuse sur le plan académique, autour d'activités communément mises en œuvre

mais peu étudiées, comme la chloration des seaux et le travail en laboratoire⁴ pour les questions émergentes telle que la pratique du lavage en toute sécurité pendant les épidémies d'Ebola. Les partenariats entre les organismes de mise en œuvre et les acteurs universitaires favorisent l'élaboration d'orientations et d'outils fondés sur des preuves solides, et restant applicables en termes de programmation dans le monde réel.

Pour en revenir à l'idée de "nouvelles" technologies, les progrès de l'énergie solaire ont rendu cette intervention largement applicable aux contextes d'urgence en raison de la baisse des coûts et de l'augmentation de son efficacité. Le secteur EHA doit rester à jour pour profiter de ces améliorations. Financée par l'OFDA, la Global Water and Solar Initiative⁵ fournit en temps réel aux ONG humanitaires du secteur EHA un soutien à la conception et aux meilleures pratiques. L'OFDA apporte également son soutien à la formation d'une nouvelle génération de personnel EHA, par exemple par le biais du Master EHA humanitaire en cours d'élaboration au Moyen-Orient par Action contre la Faim.

La complexité et l'ampleur croissantes des réponses humanitaires EHA requièrent une innovation continue ainsi qu'une large diffusion. L'OFDA EHA soutient ces solutions à travers des initiatives de renforcement des capacités à l'échelle du secteur, de recherches ciblées pour élargir la base de preuves pour une programmation efficace, et nous applaudissons l'adoption par les partenaires d'approches améliorées spécifiquement adaptées aux situations d'urgence, telles que la programmation basée sur le marché et la communication comportementale.

¹ Supporting sustainable water service delivery in a protracted crisis, OXFAM, 2018
² Conclu lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016, le "Grand Bargain" est un accord passé entre les plus grands donateurs et agences humanitaires afin d'améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'action humanitaire.
³ <https://washem.info/>
⁴ <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5322913/>
⁵ https://energypedia.info/wiki/Solar_Pumping_Toolkit_-_The_Global_Solar_%26_Water_Initiative



HAÏTI **PAR LA DIRECTION DES OPÉRATIONS HAÏTI DE SOLIDARITÉS INTERNATIONAL** AUCUN CAS, **ET WANGCOS LAUORE, ADJOINT COORDINATEUR PROGRAMMES EN HAÏTI** DE CHOLÉRA DEPUIS UN AN

Confronté depuis dix ans aux ravages du choléra, Haïti n'a enregistré aucun nouveau cas depuis février 2019. Un succès dû aux efforts conjugués et à la coordination de l'ensemble des acteurs engagés dans la lutte contre l'épidémie.

Apparu en octobre 2010 dans le sillage du séisme qui a ravagé Haïti, le choléra a entraîné 9 792 décès et l'hospitalisation de plus de 82 000 personnes¹. Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie, le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) et la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) avec l'appui de partenaires techniques et financiers ont élaboré un plan d'élimination sur 10 ans (2012-2022). Ce plan comprend trois grands axes stratégiques : la coordination et l'aide à la décision, l'accès à la prévention et à la curation et la lutte contre la transmission. De 2010 à 2013, les acteurs humanitaires ont mis en œuvre une réponse d'urgence "coup de poing" afin de sauver des vies.

ZÉRO CAS DE CHOLÉRA DEPUIS FÉVRIER 2019

De mars à septembre 2014, grâce aux efforts du MSPP et de l'ensemble de ses partenaires, l'épidémie de choléra connaît une baisse d'incidence inédite depuis son apparition dans le pays. Mais au cours du dernier trimestre de la même année, un nouveau foyer se déclare à Port-au-Prince, la capitale du pays. L'enquête montre que cette flambée résulte de la contamination d'un des points d'eau qui alimente la ville. L'épidémie se propage de nouveau dans toutes les autres villes du pays. Cet épisode a révélé la faiblesse des institutions, mais aussi un manque de vigilance de la part des acteurs engagés dans la lutte contre le choléra, qui avaient cru à une victoire prématurée.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, aucun nouveau cas de choléra n'a été enregistré dans le pays depuis février 2019. Haïti a fait un bond en avant d'environ deux ans par rapport au plan d'élimination mis en place en 2012. Ces résultats sont le fruit des efforts conjugués et de la coordination de l'ensemble des

acteurs engagés dans la lutte contre le choléra en Haïti.

COORDINATION INSTITUTIONNELLE ET COMMUNAUTAIRE

La mise en place de réunions régulières avec l'ensemble des acteurs dans les domaines de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement, et de la Santé, dans les différents départements du pays, a permis de renforcer la surveillance épidémiologique au niveau institutionnel et communautaire.

Au niveau institutionnel, des sentinelles ont été postées dans les centres de santé afin d'assurer la collecte et la centralisation des données épidémiologiques. Des échantillons de selles sont prélevés et analysés par le laboratoire national pour la détection rapide du *Vibrio cholerae*. Les résultats sont rendus disponibles dans un délai acceptable de quinze jours à un mois.

Au niveau communautaire, l'enjeu consiste à mobiliser les acteurs locaux (organisations, agents de santé

polyvalents, notables etc.) et à renforcer leurs capacités d'engagement par des formations sur la prise en charge des cas de choléra (réhydratation orale, désinfection du domicile du malade, traitement de l'eau) et la remontée des informations sur les rumeurs de cas suspectés. Ces informations sont analysées en réunion de coordination et les réponses adaptées sont apportées. La confirmation des cas permet aux équipes de réponse communautaire d'approfondir les investigations et de mettre en œuvre une nouvelle série de mesures : élargissement du cordon sanitaire, mise en place de points de chloration et de lavage des mains, désinfection des latrines, etc.

En 2015, les ONG, les équipes de la Santé Publique et de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement ont mené des actions conjointes dans les zones où les flambées de choléra sont récurrentes. Cette complémentarité dans la réponse a permis de coordonner les actions humanitaires et de muscler leur force de frappe. Un suivi rapproché a été mis en place, tout cas confirmé faisant l'objet d'une investigation approfondie pour déterminer les cas indexés et ainsi couper toutes chaînes de transmission.

L'ACTION DE SOLIDARITÉS INTERNATIONAL

Engagé dans la lutte contre le choléra depuis 2010, avec l'appui de ses principaux bailleurs de fonds², SOLIDARITÉS INTERNATIONAL a joué un rôle majeur dans la coordination des acteurs. Un appui technique a été apporté dans la collecte des données épidémiologiques, l'analyse de ces données et la cartographie des zones à risque.

Fidèle à son mandat, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL a déployé des équipes dans les endroits les plus reculés et les plus difficiles d'accès afin de sauver des vies, et joué un rôle moteur dans la mise en place de commissions départementales d'investigation dans les départements de l'Ouest, du Sud-Est et de Nippes afin de renforcer les interventions de réponse aux flambées de choléra.

Les équipes de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL ont participé à toutes

les réunions sectorielles non seulement pour alimenter la réflexion mais aussi pour proposer des solutions. La mise en place d'équipes mixtes avec la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement a permis de renforcer les opérations "coup de poing".

Des actions de renfort à d'autres partenaires ont été menées dans d'autres départements du pays. SOLIDARITÉS INTERNATIONAL a également fourni des appuis logistiques pour le déplacement des équipes mixtes et le transport des échantillons Cary-Blair (flacons utilisés pour recueillir et conserver les selles) vers le laboratoire national.

Les équipes de SOLIDARITÉS INTERNATIONAL ont également organisé des séances de formations pour accompagner l'autonomisation des institutions étatiques, de leurs partenaires et des relais communautaires.

Enfin, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL a travaillé avec des universités pour réaliser des études scientifiques afin de confirmer ou d'infirmer certaines hypothèses, notamment concernant la désinfection domiciliaire ou les conditions environnementales.

VIGILANCE

Les résultats enregistrés depuis février 2019 témoignent du succès de la lutte contre le choléra en Haïti, mais les leçons apprises en 2014 obligent tous les acteurs à maintenir une grande vigilance. Le combat n'est pas encore terminé. Des investissements devront être faits pour minimiser les risques afin de consolider les acquis et permettre, à terme, aux populations les plus pauvres d'Haïti de vivre dans un environnement sans choléra.

¹ Données publiées par le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP).
² UNICEF, ECHO (Commission européenne) et GAC (Canada).

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU DOSSIER SPÉCIAL DE SOLIDARITÉS INTERNATIONAL HAÏTI, 10 ANS APRÈS LE SÉISME SUR [SOLIDARITES.ORG](https://solidarites.org)

"ALLOUER DAVANTAGE DE FONDS À LA LUTTE CONTRE LE CHOLÉRA"

PAR MARIA-LUISA FORNARA, REPRÉSENTANTE DE L'UNICEF EN HAÏTI

"Voilà presque un an, jour pour jour, qu'aucun cas de choléra n'a été confirmé en Haïti. Le dernier cas de choléra confirmé remonte au 4 février 2019. Cela signifie que la lutte contre le choléra a porté ses fruits. L'UNICEF a joué un rôle clé dans la lutte contre le choléra. En soutien au gouvernement d'Haïti et en collaboration avec d'autres agences des Nations unies et des ONG partenaires, elle a déployé des équipes d'intervention pour une réponse rapide dans les maisons où un cas suspect a été détecté, dans les 24 à 48 heures.

Le moment est venu de redoubler d'efforts pour maintenir les acquis de près de dix ans de lutte. Nous devons renforcer le système de surveillance, maintenir une capacité de réponse minimale au niveau du Ministère de la Santé et améliorer les conditions d'accès à l'eau et à l'assainissement, ainsi que la sensibilisation et la promotion de l'hygiène au niveau communautaire, pour éviter toute nouvelle épidémie de choléra ou d'autres maladies diarrhéiques.

Nous avons encore deux ans pour éliminer complètement et définitivement le choléra d'Haïti, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le plan national du gouvernement. J'en appelle aux partenaires techniques et financiers d'allouer davantage de fonds à la lutte contre le choléra, afin qu'ensemble, avec le gouvernement d'Haïti, nous puissions gagner cette dernière bataille contre le choléra."

2020, ANNÉE JALON POUR LA CAUSE DE L'EAU

PAR JEAN LAUNAY, PRÉSIDENT
DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU

L'année 2020 sera parsemée de grands rendez-vous internationaux. Autant d'occasions pour le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) de plaider en faveur d'actions concrètes en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous.

2020 doit et va être une année jalon pour les nombreux enjeux de l'eau. Entre les plans climatiques révisés que les États devront remettre d'ici la COP26 à Glasgow (révision des "contributions déterminées au niveau national"), certaines cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD), la révision du mécanisme de veille des Nations unies au sujet des ODD, le Congrès mondial de la Nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et la COP15 sur la biodiversité en Chine, l'année sera parsemée de temps forts qui seront, nous l'espérons, saisis par les États et l'ensemble des

acteurs de la société pour relever leurs ambitions et faire des annonces.

Ces temps forts vont être l'occasion pour les membres du Partenariat Français pour l'Eau (PFE) de débattre des axes de plaidoyer et des

actions stratégiques à mener pour faire avancer la cause de l'eau. Répartis en six collèges (État et établissements publics, collectivités, organisations de la société civile, acteurs économiques, instituts de recherche et de formation, personnes physiques), nos 200 membres croient dans le collectif et ont adhéré au PFE pour peser sur les décisions internationales et assurer la cohérence de leurs actions à l'étranger.

SI LE PFE ET SES MEMBRES AGISSENT À L'INTERNATIONAL, ILS METTENT ÉGALEMENT EN AVANT L'IMPORTANCE DE L'EXEMPLARITÉ POUR ÊTRE CRÉDIBLES AILLEURS DANS LE MONDE.

Si le PFE et ses membres agissent à l'international, ils mettent également en avant l'importance de l'exemplarité pour être crédibles ailleurs dans le monde. Les critères d'évaluation de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ont évolué entre le processus des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et celui des ODD. On sait maintenant que le nombre de personnes n'ayant pas accès à de l'eau potable non contaminée n'a décliné que de 2,3 à 2,2 milliards en 17 ans. Ce chiffre et ce constat sont alarmants. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est la base pour sortir de la pauvreté chronique et grandement réduire la mortalité infantile. Les efforts

déployés par les acteurs français sont importants et louables (aide publique au développement augmentée, coopération décentralisée, performance des organisations de la société civile, coopérations en tous genres). Ils

doivent cependant être accrus et ne pas occulter les 2 millions de personnes qui ne disposent pas en permanence d'eau potable et d'assainissement en France, particulièrement dans les Outre-mer où 40 % des installations d'assainissement non-collectif ne sont pas conformes à la réglementation. Sur les aspects environnementaux, selon le rapport d'étape de 2018 sur la mise en œuvre des ODD en France, seules 44 % des masses d'eau de surface avaient atteint

le bon état écologique en 2016. En 2050, les débits moyens annuels des cours d'eau en métropole diminueront de 10 à 40 % alors que les sécheresses seront nettement plus fréquentes et violentes. L'élévation du niveau de la mer conduira plus régulièrement à des submersions et à la salinisation des eaux souterraines du littoral.

Les membres du PFE travaillant sur les ODD sont réunis en groupe de travail et se sont fixés quatre priorités pour les deux années à venir :

- 1. Plaider pour une accélération de la mise en œuvre des cibles sur l'eau de l'Agenda 2030.**
- 2. Veiller à la mise en œuvre effective de l'Agenda 2030.**
- 3. Contribuer à la visibilité et à la connaissance des ODD.**
- 4. Valoriser les expertises et les solutions des membres du PFE dans la mise en œuvre des ODD.**

LA FRANCE DOIT ÊTRE EXEMPLAIRE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT

Le cycle hydrologique étant le premier marqueur du changement climatique, le PFE et ses membres ont également fait du lien entre eau et climat l'un de leurs quatre thèmes prioritaires. Inondations, sécheresses, incendies, ouragans, élévation du niveau de la mer, dégradation de la biodiversité aquatique vont aller en s'accroissant et conduire à de forts impacts sur les activités humaines

et sur la nature. Les phénomènes climatiques extrêmes peuvent entraîner une multiplication des épidémies et des déplacements de populations en plus de conflits et de pénuries alimentaires (Lac Tchad, Lybie, Syrie...). Les impacts sont multiples et concernent la France, l'Union européenne et le bassin méditerranéen, notre lien avec le continent africain.

De retour de Madrid, où s'est déroulée la COP25, force est de constater que l'eau est encore peu adressée dans le débat climatique. Cependant, le haut niveau de priorité politique accordé à l'adaptation dans l'accord de Paris, bien que perçu comme relégué à une phase ultérieure par de nombreux acteurs (par rapport à l'atténuation), est une opportunité pour positionner les problématiques d'eau et de biodiversité aquatique dans les négociations. Pour mémoire, 93 % des engagements pris par les États à la COP21 comportaient un volet adaptation mentionnant l'eau.

De nombreux acteurs français (collectivités, industriels, agriculteurs) agissent pour mettre en œuvre le volet adaptation de cet accord. L'État français s'est également doté d'un deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 2). Le groupe de travail du PFE dédié à ce thème s'est, pour sa part, fixé l'objectif général de favoriser la déclinaison opérationnelle de l'accord de

Paris dans le domaine de l'eau. Il articule ses travaux autour des axes suivants :

- 1. Appuyer la déclinaison opérationnelle des engagements internationaux et l'émergence de solutions dans le domaine de l'eau et du climat.**
- 2. Contribuer à une meilleure intégration de l'adaptation et du couple eau/climat dans les négociations et politiques internationales et plaider pour une révision à la hausse des engagements des États.**
- 3. Valoriser les expertises et les solutions des membres du PFE dans la lutte contre le dérèglement climatique.**
- 4. Renforcer la sensibilisation, les connaissances et les capacités sur "eau et climat" de l'ensemble des acteurs à tous les niveaux.**

Dans les contextes fragiles, le dérèglement climatique aggrave les facteurs de crises. À travers son groupe de travail "Accès à l'eau potable,

à l'assainissement et à l'hygiène dans les contextes de crises et fragilités", le PFE agit pour accroître les capacités du secteur à répondre aux besoins croissants et à protéger en priorité les personnes les plus vulnérables.

Le quatrième thème prioritaire identifié par la gouvernance et les membres du PFE est la biodiversité aquatique. Comme indiqué précédemment, deux événements majeurs devraient permettre de dégager des directions et des engagements à la mesure du déclin de la biodiversité au niveau mondial et de la biodiversité aquatique en particulier. Le rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques de l'IPBES (2019) nous a douloureusement rappelé que le taux d'extinction des espèces était "sans précédent" et s'accroissait. Fait méconnu, c'est particulièrement le cas pour la biodiversité aquatique. Le PFE participera au Congrès mondial de la nature à Marseille ainsi qu'à la COP15 sur la biodiversité à Kunming. Notre contribution : valoriser les connaissances et les Solutions fondées sur la nature (SFN) et plaider pour que l'eau douce occupe une place d'autant plus importante dans les objectifs post-2020 pour la biodiversité.

FORCE EST DE CONSTATER QUE L'EAU EST ENCORE PEU ADRESSÉE DANS LE DÉBAT CLIMATIQUE.

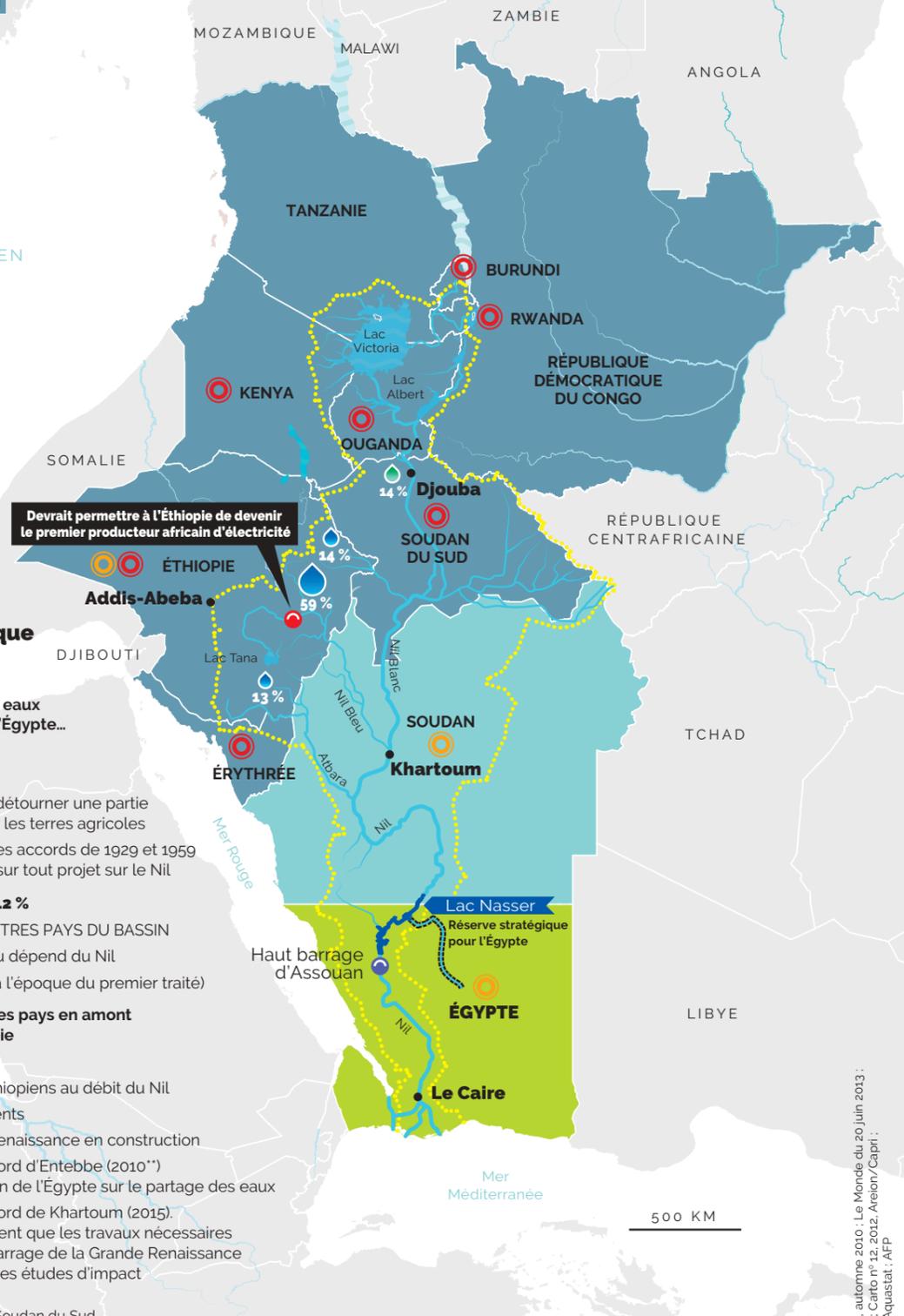


GUERRE ET PAIX AU CŒUR DU PARTAGE DE L'EAU

PAR ANNE GUION, JOURNALISTE À LA VIE



Océan Indien



Conflit hydropolitique sur le Nil

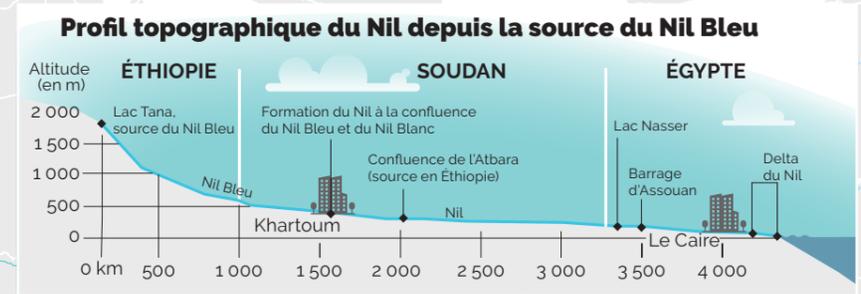
Le partage inéquitable des eaux et la sécurité hydrique de l'Égypte...



... sont remis en cause par les pays en amont et les ambitions de l'Éthiopie

- Pays en amont
- Apport des plateaux éthiopiens au débit du Nil
- Apport des autres affluents
- Barrage de la Grande Renaissance en construction
- Pays signataire de l'accord d'Entebbe (2010)** contestant la domination de l'Égypte sur le partage des eaux
- Pays signataire de l'accord de Khartoum (2015). Les trois pays conviennent que les travaux nécessaires au remplissage du barrage de la Grande Renaissance seront entamés après des études d'impact

*À l'époque, il englobe le Soudan du Sud
**Le Soudan du Sud a rejoint l'accord en 2012



Dans un contexte mondial de raréfaction de la ressource, les conflits liés à l'eau risquent de se multiplier. À moins que la nécessité vitale d'une gestion collaborative ne constitue le socle d'une paix durable.

Cest une cause peu connue du soulèvement populaire qui a précipité la Syrie dans la guerre : l'eau. Entre 2006 et 2010, les paysans syriens ont subi quatre années de sécheresse successives : 2 millions de personnes sont tombées dans la pauvreté et plus de 1 million d'agriculteurs ont quitté les campagnes pour rejoindre les villes. Le pays, touché par le réchauffement climatique, est aussi le théâtre d'une bataille régionale pour l'eau. La Turquie a lancé dans les années 1990 un vaste programme de développement, avec notamment la construction de 22 barrages sur le Tigre et l'Euphrate. Les conséquences pour les pays frontaliers, l'Irak et la Syrie, sont lourdes : aujourd'hui, le débit de l'Euphrate aurait diminué d'environ 50 % et celui du Tigre, de 66 %.

L'EAU JETTE DE L'HUILE SUR LE FEU

Pas moins de 260 bassins fluviaux dans le monde sont ainsi partagés entre deux ou plusieurs États. Autant de foyers potentiels de tension dans un contexte mondial de raréfaction de la ressource. "L'eau en elle-même ne suscite pas de conflit, tempère Frédéric Lasserre, professeur de géographie à l'université Laval de Québec (Canada), mais les rivalités que provoque son partage se combinent à d'autres sources de tension pour aboutir à des ruptures." En clair : la question de l'eau envenime les conflits existants.

C'est le cas au Proche-Orient. Au cœur des tensions : la question du contrôle du plateau du Golan, au nord-est du lac de Tibériade, annexé en 1981 par Israël, qui le considère comme une région à part entière. Autre foyer de tension : le Nil qui traverse neuf pays avant de se jeter dans la Méditerranée, en Égypte. Les méthodes de cette dernière agacent ses voisins, dont l'Éthiopie, où le Nil Bleu prend sa source. En 1997, Le Caire n'a pas cru bon de présenter en amont son projet d'irrigation de la vallée de Toshka à partir du lac artificiel Nasser, situé à la frontière avec le Soudan. Résultat : l'Éthiopie a répliqué en lançant en 2011 le projet du barrage de la Grande Renaissance, le plus grand ouvrage hydroélectrique d'Afrique.

Pour Frédéric Lasserre, les futurs conflits autour de l'eau pourraient être des guerres civiles. "La rareté de l'eau peut conduire à un éclatement violent des frustrations... Surtout si certains acteurs instrumentalisent ces tensions, explique le chercheur." Peu médiatisés, ces conflits ont déjà fait des morts, comme en septembre 2010 dans la région de Kurram, au Pakistan.

DES NÉGOCIATIONS LABORIEUSES...

Pour la communauté internationale, l'enjeu est d'aider les pays concernés à aboutir à des accords équilibrés. Mais ce n'est pas une mince affaire. Bien souvent, les discussions s'éternisent. La Convention de New York sur les usages des cours d'eau à des fins autres que la navigation, signée en 1997, a mis 47 ans avant d'entrer en vigueur, faute d'atteindre avant cette date les 35 ratifications nécessaires. En 1999, un organe de concertation, l'Initiative du Bassin du Nil, a été créé. Mais ses membres n'ont toujours pas réussi à se mettre d'accord. Même chose pour ce qui est du Tigre et de l'Euphrate. Depuis 1962, plusieurs cycles de négociations

se sont tenus, sans grand succès. Face au réchauffement climatique qui touche la région – les projections indiquent qu'une élévation de la température de 2 °C y entraînerait une réduction des précipitations de 20 à 40 % – les États seront sans doute dans l'obligation de reconsidérer leur position. Et – qui sait ? – de faire du partage de l'eau au Moyen-Orient le socle d'une paix durable.

... MAIS PARFOIS FRUCTUEUSES

Utopique ? Pas si sûr. D'autres pays ont déjà réussi à s'accorder sur ces questions : le Pakistan et l'Inde se sont affrontés lors de plusieurs guerres sanglantes, et pourtant ils s'entendent depuis longtemps sur le partage des six rivières qui proviennent des hauts sommets de l'Himalaya. Un accord, signé en 1960 sous l'égide de la Banque mondiale, a ainsi entériné la répartition des eaux. Les réunions chargées de régler les détails techniques entre les deux administrations n'ont jamais été remises en question. Et ce, malgré les tensions persistantes entre ces frères ennemis. Un exemple qui prouve que, grâce à une gestion collaborative, l'eau, souvent source de conflit, pourrait aussi devenir facteur de paix et de coopération.

Le Monde la Vie

MERCI AUX RÉDACTIONS DU MONDE ET DE LA VIE POUR LE TEXTE

D'ANNE GUION EXTRAIT DU HORS-SÉRIE L'ATLAS DE L'EAU ET DES OCÉANS, PUBLIÉ EN PARTENARIAT AVEC SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

Sources : M. Labbi Bouguerra, Confluences Méditerranée, automne 2010 ; Le Monde du 20 juin 2013 ; F. Lasserre, Les Guerres de l'eau, Éditions Delavilla, 2009 ; Carto n° 12, 2012, Aeonor/Capit ; Africa Water Atlas, Phue, 2010 ; Banque mondiale ; FAO ; Aquastat ; AFP

LA CONSCIENCE DE L'EAU POUR INVENTER LA DIPLOMATIE DE DEMAIN

PAR FRANCOIS MÜNGER, DIRECTEUR DU GENEVA WATER HUB, SECRÉTARIAT DU PANEL MONDIAL POUR L'EAU ET LA PAIX
ET NIOKHOR NDOUR, COORDONNATEUR DU PÔLE EAU DAKAR

Source d'insécurité et de tensions, la question de l'accès partagé et durable à l'eau sera au cœur du 9^e Forum Mondial de l'Eau de Dakar en mars 2021. Elle constitue un enjeu majeur pour l'humanité.

Ressource vitale, limitée et irremplaçable, fluide qui se joue des frontières sectorielles et politiques, l'eau douce constitue à la fois la condition du développement humain et un fondement de la stabilité de nos civilisations. Entre pénurie, conflits et coopération, la gestion durable des ressources en eau est un problème majeur de l'humanité. Les travaux du Panel mondial de haut niveau pour l'eau et la paix ont permis de positionner l'eau comme enjeu commun aux agendas de la paix, de la sécurité et du développement. Un positionnement auquel le Sénégal a fortement contribué en tant que pays co-parrain du panel d'une part, et en organisant d'autre part, le premier échange du Conseil de sécurité de l'ONU sur le lien entre l'eau, la paix et la sécurité en novembre 2016 ; à cette occasion plus de 60 pays se sont engagés sur cette dynamique politiquement sensible. C'est en continuité avec ces engagements que le Sénégal accueillera en 2021 le 9^e Forum Mondial de l'Eau ayant retenu pour thème "La sécurité de l'eau pour la paix et le développement durable". Un Forum qui s'appuiera aussi sur la riche et longue expérience de gestion commune des grands bassins transfrontières de la région.

Parler de sécurité de l'eau, c'est reconnaître la complexité croissante de la gestion d'une ressource sous tension et vulnérable au changement climatique.

La demande croissante en eau, l'évolution massive de la charge polluante, les lacunes infrastructurelles,

la perturbation climatique des cycles hydriques sont des facteurs connus de l'augmentation des rivalités d'usages. Il y a lieu pour y répondre de poursuivre les développements et les initiatives de gestions transfrontières, intersectorielles et intercommunautaires. Les accords autour des bassins et les organes de gestion qui les opérationnalisent doivent concevoir les bassins comme des colonnes vertébrales de développement intersectoriel, durable et équitable ; cela requiert des mécanismes de financements innovants publics et privés, qui soutiennent des plans directeurs communs. Il faut trouver les voies pour orienter des sociétés sensibles aux apparences vers les enjeux invisibles des aquifères, parents pauvres de la gestion de l'eau malgré notre dépendance cruciale à ces principales réserves hydriques. Les États ont un rôle majeur à jouer pour réguler les intérêts souvent divergents liés à l'eau. De telles régulations requièrent d'inclure ou de renforcer les mécanismes locaux d'arbitrage et de négociation. Ceci est d'autant plus nécessaire que dans bien des contextes actuels, il s'agit de ne pas céder le terrain à des mouvements politiques violents qui exploitent les tensions liées à l'eau et au foncier. L'accès à l'eau est une source constante de tensions entre communautés dans l'espace saharo-sahélien, comme l'a souligné le chef d'État mauritanien durant le 6^e Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique. La Déclaration de Bamako du 29 novembre 2019 de l'Union africaine sur l'accès aux

ressources naturelles et conflits entre les communautés préconise à ce titre l'engagement d'une réflexion commune et la promotion d'une solution africaine qui tiennent compte des valeurs locales.

L'eau comme dénominateur commun aux agendas de la paix et de la sécurité, du développement et de l'humanitaire passe par la mise en place de dialogues opérationnels entre des communautés d'expertise pour définir des solutions pratiques. Tout comme le Geneva Water Hub s'y est employé depuis 2015 à partir de la Genève internationale, le Pôle Eau Dakar créé en 2019 incarne une volonté politique de mobiliser des experts sur ces problématiques et de soutenir de nouvelles vocations professionnelles autour de l'eau.

Nos deux organisations participent au développement de l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix. Ce mécanisme international, issu des recommandations du Panel, se déploie sous la forme d'un réseau d'entités ayant d'une part, des capacités analytiques en matière d'hydropolitique, et d'autre part les qualités diplomatiques et de neutralité pour réunir des parties prenantes et aborder des questions politiques sensibles liées à l'eau.

Ramener constamment aux consciences les enjeux de l'eau et leur caractère intrinsèque à la définition de notre futur possible nous paraît la voie nécessaire pour développer une hydrodiplomatie du 21^e siècle.

MALI : RÉDUIRE LES CONFLITS LIÉS AUX POINTS D'EAU

PAR AUDE LAZZARINI, RESPONSABLE DU PÔLE EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE
ET EMMANUELLE MAISONNAVE, CHARGÉE D'APPRENTISSAGE, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

Présente dans la région de Kidal depuis 2013, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE mène des projets de réhabilitation de points d'eau afin d'améliorer l'accès à l'eau des populations mais aussi de réduire les tensions intercommunautaires.

Dans la région de Kidal, au nord Mali, la pluviométrie est très faible, les cours d'eau sont temporaires et la recharge des nappes phréatiques est très faible. La quantité d'eau disponible est globalement insuffisante, en particulier lors des périodes sèches. Les éleveurs transhumants, les éleveurs locaux et les populations locales doivent donc se partager les rares points d'eau disponibles. Ce qui crée des tensions. D'autant que les besoins des populations sont en constante augmentation, en raison d'une croissance démographique élevée, et que l'insécurité qui persiste depuis la crise politico-militaire de 2012 a restreint les mobilités, perturbé les itinéraires de transhumance et ainsi rendu plus difficile l'accès à l'eau.

Pour répondre à cette problématique agro-pastorale, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE intervient dans la région depuis 2013 en réhabilitant les points d'eau, avec comme objectifs sous-jacents de contribuer à la lutte contre la malnutrition, mais aussi de réduire les tensions intercommunautaires (entre éleveurs locaux et éleveurs transhumants) et intra-communautaires (entre les différentes communautés arabes, Peuls, Touaregs...) cristallisées autour de ces points d'eau.

SÉPARER LES USAGES ET SÉCURISER L'ACCÈS À L'EAU EN TOUTE SAISON

Depuis 2015, une cinquantaine de Systèmes Hydrauliques Pastoraux Améliorés (SHPA) ont été mis en place dans la région de Kidal. La distribution de l'eau se fait à deux niveaux, d'une part aux bornes fontaines à destination des usages domestiques des populations (cuisine, toilette, boisson), et d'autre part aux abreuvoirs pour l'alimentation du bétail. Cette séparation assure une meilleure qualité sanitaire de la ressource, puisque ni les personnes ni les animaux ne sont en position de la polluer, mais permet aussi un gain de temps considérable et une économie d'énergie (plus de traction animale). L'eau est accessible simultanément par plusieurs usagers, ce qui réduit les tensions. En outre, chaque système dispose d'un château d'eau d'une capacité de 5 à 10 m³, alimenté par l'énergie solaire, qui garantit la régularité de l'alimentation en eau en toute saison.

APPROPRIATION ET RÈGLES PARTAGÉES PAR LES COMMUNAUTÉS

Pour s'assurer de la durabilité de ces systèmes, via notamment un entretien, une maintenance régulière et une protection adaptée, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE a travaillé en partenariat avec des associations locales. 24 des points d'eau sont gérés par des comités de gestion (COGEPE), composés de 6 à 8 membres. Les mécanismes de cotisation (forfait mensuel, tarif au litre etc.) ont été discutés et choisis par les communautés.



Dans 14 points d'eau, l'eau est distribuée gratuitement, faute d'arrangement trouvé jusqu'à présent. Les équipes de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE continuent à réfléchir avec ces communautés sur l'approche qui pourrait leur convenir.

Pour accompagner l'appropriation des ouvrages hydrauliques par les populations, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE a également formé des représentants communautaires pour qu'ils puissent véhiculer parmi les usagers des messages sur les ressources d'eau dont dispose la région, leur potabilité, le traitement de l'eau et sa conservation. La sensibilisation aux règles partagées sur les fréquentations et les usages de l'eau a contribué à un apaisement général entre les populations locales et les éleveurs, dont certains citent eux-mêmes les SHPA comme un exemple de modèle à promouvoir dans l'ensemble du nord Mali.

PAR JAMES BROWN,
OXFAM

SUIVI ET QUALITÉ DES RÉPONSES EHA

Un projet de coordination sur les rails

SOLIDARITÉS INTERNATIONALE, en partenariat avec l'UNICEF, OXFAM et l'université Tufts, travaille au développement de nouvelles approches visant à aider les spécialistes de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement (EHA) à contrôler et à gérer collectivement la qualité de leurs réponses, et ce dans le cadre du projet de cluster international EHA "Assurance Qualité et Redevabilité" (Quality Assurance and Accountability Project, QAAP).

POURQUOI ?

Les praticiens du secteur EHA sont soumis à une pression croissante exigeant d'eux de faire preuve d'efficacité, d'efficience et de redevabilité envers les personnes affectées par les crises. Nous savons, grâce aux évaluations après actions, que les réponses EHA ne maximisent pas toujours l'utilisation des services EHA par les populations et génèrent parfois des niveaux de satisfaction relativement faibles.

Malgré la quantité produite de documents préconisant de nouvelles orientations, la modification de notre façon de travailler au niveau de la réponse a été lente – il est souvent difficile de savoir comment différentes initiatives peuvent nous aider à comprendre, à assurer un suivi et à agir de manière holistique sur les questions liées à la qualité. Comment pouvons-nous changer cela ?

Jusqu'à présent, le suivi des interventions s'est surtout concentré sur les résultats (toilettes construites, eau fournie, séances d'hygiène tenues), mais cela donne une image déformée de la réalité vécue par les personnes que nous voulons aider : la construction de toilettes ne signifie pas toujours que les gens se sentent suffisamment en sécurité pour les utiliser, ou qu'il existe un moyen durable de gérer les boues fécales collectées.

INNOVATION SUR LE PLAN DE L'INFORMATION

Les progrès réalisés dans la collecte et l'analyse de données à grande échelle offrent des possibilités quant à la manière d'utiliser l'information pour gérer la qualité. Ces données peuvent aider les équipes

à suivre les indicateurs dans le temps et à prendre des décisions fondées sur des preuves. Cependant, si nous ne collectons pas les bonnes données, ne les analysons pas efficacement ou ne partageons pas les résultats, le volume de données peut rapidement devenir écrasant et sans valeur ajoutée.

UNE APPROCHE COORDONNÉE

Assurer le suivi des réponses est une fonction importante des clusters EHA nationaux et leurs rapports sont chargés d'identifier les lacunes en matière de couverture et de qualité, de stratégie informative et de priorisation des ressources. Le projet "Assurance Qualité et Redevabilité" vise à rationaliser la façon dont les clusters suivent régulièrement les progrès au niveau des résultats et à garantir que la voix des personnes affectées par une crise soit déterminante pour comprendre une situation sur le terrain.

C'est important car lorsque le temps et les ressources sont limités, nous avons tendance à donner la priorité aux problèmes les plus visibles. Or ce qui est mesuré peut être géré : si nous ne faisons pas passer les gens en premier et si nous ne contrôlons pas l'efficacité, l'équité et la sécurité de ce que nous faisons à partir de leur point de vue, il est peu probable que nous soyons à la hauteur de nos principes humanitaires.

QU'EST-CE QUE LE PROJET "ASSURANCE QUALITÉ ET REDEVABILITÉ" ?

L'objectif de ce nouveau projet est de renforcer la qualité des réponses EHA dans

le monde entier. Nous sommes en train de développer des approches de suivi des réponses pouvant être utilisées au niveau collectif pour mesurer non seulement ce qui est en train d'être fait, mais aussi comment, pourquoi, pour qui et quand. Une note d'orientation qui s'inspire des systèmes d'assurance-qualité utilisés dans l'industrie sera complétée par un cadre de suivi décrivant en termes pratiques ce qui devrait être mesuré et comment. Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec les clusters/secteurs EHA nationaux pour comprendre comment s'adapter au mieux à des contextes spécifiques et pour veiller à ce que les approches soient mises en pratique.

Nous travaillons en ce moment avec quatre réponses EHA (Cox's Bazar, Myanmar, Soudan du Sud et Colombie) et nous prévoyons de déployer davantage notre projet en 2020.

En renforçant la manière dont les praticiens EHA collectent, analysent et utilisent conjointement les données pour comprendre et gérer la qualité, nous espérons donner aux bailleurs, aux gouvernements nationaux et aux acteurs dans d'autres secteurs la certitude que les ressources sont gérées efficacement pour produire le bon impact. Plus important encore, nous devons travailler pour obtenir la confiance des personnes que nous voulons aider, en les assurant que la programmation EHA réalisée en leur nom sera de meilleure qualité, mieux alignée sur leurs besoins et plus sensible à leurs perspectives.

**POUR EN SAVOIR PLUS
OU POUR PRENDRE PART AU PROJET :**
JAMES.BROWN@OXFAM.ORG

UN KIT DE POMPAGE SOLAIRE POUR LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

PAR JULIEN BARBIER, RÉFÉRENT TECHNIQUE
EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

Aujourd'hui, l'augmentation à la fois du nombre de crises humanitaires et de la durée des opérations d'assistance tend à remettre en question les stratégies et méthodologies des acteurs humanitaires. Alors que la COP 25 2019 s'est clôturée avec l'absence d'un consensus en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE a pris conscience de l'impact significatif de ses interventions sur les ressources naturelles locales qu'elle vise à préserver pour les populations les plus vulnérables.

Lors des interventions pour l'accès à l'eau en situation d'urgence humanitaire, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE s'est fixé un délai de 72 heures afin de mobiliser équipes et matériels quel que soit le lieu de la catastrophe. Ces interventions visent dans un premier temps à répondre aux besoins immédiats des populations touchées ; à savoir l'eau, l'assainissement, la nourriture et l'abri. Or, dans de nombreux cas, les délais ne peuvent être respectés du fait de l'absence d'infrastructures adéquates et de marché d'approvisionnement. La perte progressive de l'accès aux zones d'interventions due à la détérioration des conditions sécuritaires nécessite très souvent pour nos équipes de repenser leurs approches opérationnelles et de trouver en permanence de nouvelles solutions afin d'atteindre les populations locales.

Par ailleurs, les kits de traitement de l'eau généralement utilisés ont pour source d'énergie électrique des générateurs thermiques. Au-delà des coûts de fonctionnement importants que cela demande, s'ajoutent les difficultés liées à l'approvisionnement en carburant ainsi que l'impact environnemental négatif qui n'est plus à démontrer.

Malgré le développement des technologies d'énergie solaire photovoltaïques ces dernières années, dans la pratique, lors de la mise en œuvre au niveau des projets, les équipes terrains sont démunies quant au dimensionnement et au choix d'équipements alors que cette énergie pourrait offrir des solutions faciles et compétitives, surtout en termes de coût de maintenance avec un faible impact environnemental.

C'est pourquoi SOLIDARITÉS INTERNATIONALE a initié dès 2018 un programme de recherche en photovoltaïque, en partenariat avec l'École centrale Paris, Latitudes et Électriciens sans frontières (ESF), dans le cadre du développement d'un kit de pompage solaire répondant aux exigences des zones d'intervention de notre organisation, et permettant un déploiement immédiat en réponse à des crises majeures, qu'elles soient environnementales ou humaines.

Avec pour objectif de finaliser la conception des deux premiers prototypes courant 2020, ce kit vise à assurer la fourniture de 15 litres d'eau potable par jour et par personne à 200 000 personnes privées d'accès à l'eau et vivant dans les zones reculées, coupées de tout approvisionnement en énergie. Afin de garantir leur pertinence dans le cadre de nos réponses, deux premiers kits seront déployés avec nos équipes sur nos missions actuelles.

Le département logistique de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE a également appuyé ce projet en vue d'assurer la prise en compte des contraintes de déploiement à l'international et de transport sur des terrains qui se complexifient de jour en jour. La livraison dite "du dernier kilomètre" a notamment été un défi pour l'ensemble des équipes impliquées dans la conception de ce projet. L'augmentation des attaques des convois humanitaires, la destruction quasi complète des infrastructures d'accès et l'absence récurrente de moyens de transport aérien figurent parmi les défis majeurs de ce projet qui vise à s'adapter à toutes les situations répertoriées au cours des 40 années d'action humanitaire de notre ONG.

Cette action, portée par l'ensemble de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE s'inscrit dans une démarche internationale ayant pour but de limiter toujours plus l'utilisation d'énergies fossiles. L'impact de nos actions doit se penser sur le long terme et l'utilisation d'une énergie gratuite afin de délivrer une ressource essentielle à la vie humaine reflète les principes humanitaires que nous défendons.

Ce projet démontre ainsi la volonté de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE de répondre aux défis de demain en réduisant les coûts et l'impact environnemental des réponses humanitaires tout en pérennisant la qualité des services offerts aux populations dans le besoin.



Sumita Bormon (au centre) s'appuie sur les équipes de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE pour renforcer la gouvernance de sa communauté en matière d'accès à l'eau.

UN REPORTAGE DE SOLIDARITÉS INTERNATIONALE **DACCA : AIDER LES HABITANTS DES BIDONVILLES À EXERCER LEUR DROIT À L'EAU** AVEC CLOTILDE BERTET, CHARGÉE DE TÉMOIGNAGE, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE

Dans plusieurs bidonvilles de la capitale bangladaise, les équipes de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE accompagnent les populations pour renforcer leur gouvernance en matière de revendication et d'accès à l'Eau potable, à l'Hygiène et à l'Assainissement et au traitement des déchets.

Depuis le début du siècle, Dacca a vu sa population exploser. Aujourd'hui, la capitale bangladaise compte plus de 18 millions d'habitants, et ce chiffre n'est pas prêt de diminuer. Chaque année, de nouvelles populations y migrent pour fuir la pauvreté et les inondations à répétition qui frappent les zones rurales du pays. La plupart d'entre elles s'installent dans des bidonvilles, où l'accès à l'eau et à l'électricité est compliqué voire inexistant. Insalubrité des canalisations, pollution, infrastructures laissées à l'abandon... Les familles vivant dans ces bidonvilles utilisent et consomment une eau de mauvaise qualité.

Depuis 2010, les Nations unies ont reconnu l'accès à l'eau potable et à l'assainissement comme un droit universel. Plusieurs habitants des bidonvilles de Dacca ont donc décidé de se regrouper en associations

communautaires pour réclamer leur droit. Pour faire valoir et aboutir leurs revendications, ils manquent cependant de connaissances techniques et de soutien. D'autant que les autorités locales ne disposent pas des capacités et des ressources nécessaires pour améliorer et étendre la couverture en services de base vers ces zones insalubres et surpeuplées.

C'est pourquoi SOLIDARITÉS INTERNATIONALE intervient depuis janvier 2018 dans 10 bidonvilles répartis dans 8 quartiers de Dacca, afin de renforcer la capacité des organisations de la société civile (OSC) à plaider et à agir en faveur de leur accès à l'Eau potable, à l'Hygiène et à l'Assainissement (EHA) et au traitement des déchets. Un projet de gouvernance financé par l'Union européenne et la fondation AGIR, qui doit bénéficier à 60 000 personnes au total d'ici à 2021.

Sumita Bormon est l'une des premières femmes à être devenue représentante d'une OSC dans le bidonville de Vagolpur Jelepara à Dacca. Elle est régulièrement formée et conseillée par les équipes de SOLIDARITÉS INTERNATIONALE sur l'accès à l'EHA mais aussi sur la sécurité de l'eau et la gestion des déchets. *"Je suis un relais d'information pour les habitants du bidonville. J'aide à répondre à leurs questions, explique-t-elle."* Comme d'autres

représentants d'OSC accompagnés par SOLIDARITÉS INTERNATIONALE, Sumita Bormon est devenue une personne référente de confiance au sein de son bidonville. Ce processus permet d'encourager les communautés locales à se prendre en charge, mais aussi de s'assurer qu'elles continueront à bénéficier d'une expertise une fois le projet terminé.

Également représentant d'une OSC, Dilip Kumar est une figure locale du bidonville de Vagolpur Jelepara. Sa famille y vit depuis trois générations. Il témoigne des nombreux changements positifs entraînés par le projet. *"Notre quartier est visiblement plus propre. Nous avons obtenu que les déchets soient collectés chaque jour et que la place principale du bidonville soit pavée alors qu'elle avait toujours été boueuse et source de maladies. De nouvelles toilettes et de nouveaux filtres ont aussi été installés. Les familles sont maintenant sensibilisées à l'utilisation de l'eau : elles la font bouillir avant de la boire ou de la cuisiner."*

À terme, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE a pour objectif de laisser aux OSC le soin de s'organiser par elles-mêmes. Mais en attendant, les équipes de l'ONG continuent à assurer un suivi régulier pour renforcer la capacité d'autonomie des OSC et répondre aux problèmes persistants.

L'APPEL DE SOLIDARITÉS INTERNATIONALE AUX COLLECTIVITÉS FRANÇAISES

CITOYENS, ÉLUS : MOBILISEZ VOTRE TERRITOIRE POUR L'ACCÈS À L'EAU POTABLE POUR TOUS !

Seules 200 collectivités des 35 500 que compte la France, sont engagées en faveur de projets de coopération internationale d'accès à l'eau potable, grâce au dispositif du 1 % eau de la loi Oudin-Santini. Et ce malgré un impact humain prouvé depuis sa création il y a près de 15 ans et un coût indolore pour les administrés.

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un droit de l'Homme depuis 2010.

Triste constat pourtant, 2,2 milliards de personnes dans le monde sont aujourd'hui encore sans accès à une eau saine et 4,2 milliards de personnes ne bénéficient pas d'installations sanitaires sûres. Près de la moitié des victimes de ces situations d'insalubrité sont des enfants de moins de 5 ans, les plus vulnérables aux maladies liées à l'eau : choléra, diarrhée... Les femmes sont également particulièrement touchées : une femme sur trois dans le monde s'expose à des risques d'agression et à la honte faute d'un accès sûr à des toilettes.

Selon le dernier décompte en date de 2018, plus de 200 collectivités territoriales françaises, groupements d'eau et agences de l'eau ont réagi

à ces constats dramatiques et ont financé, dans le cadre de la loi Oudin-Santini, des projets de solidarité internationale, afin d'apporter un soutien aux populations les plus vulnérables, de façon durable. Au total, 28,2 millions d'euros ont été mobilisés, un chiffre cependant en baisse par rapport à 2017.

La loi Oudin-Santini, encore trop méconnue et insuffisamment utilisée, permet depuis 2005 aux collectivités françaises, syndicats et agences de l'eau de consacrer jusqu'à 1 % des recettes propres de chacun de leurs budgets relatifs aux services d'eau et d'assainissement, au financement d'actions de solidarité internationale dans ces secteurs. Ce soutien est indolore pour les usagers des collectivités, tout en ayant des impacts humains considérables et vertueux pour les bénéficiaires du projet (réhabilitation

de réseaux d'eau, soutien à la gouvernance locale, création de comité de gestion de points d'eau), mais également au sein de la collectivité engagée (mobilisation interne, valorisation de la ressource eau sur le territoire...).

SOLIDARITÉS INTERNATIONALE tient à remercier chaleureusement les collectivités territoriales et les agences de l'eau qui s'engagent à ses côtés depuis 1998.

L'association humanitaire invite aujourd'hui les 35 500 collectivités territoriales que compte la France à rejoindre cet élan de solidarité pour œuvrer, elles-aussi, au respect de ce droit de l'Homme et contribuer à atteindre l'Objectif de Développement Durable n°6 qui vise, d'ici 2030, l'accès à l'eau potable pour tous !

"LA PREMIÈRE RÉPONSE À LA SOUFFRANCE HUMAINE DOIT ÊTRE LA SOLIDARITÉ"

LES PRÉCONISATIONS DE SOLIDARITÉS INTERNATIONAL POUR UN ACCÈS UNIVERSEL À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT (ODD6)

- N°1** Mobiliser l'ensemble des acteurs concernés pour que le 9^e Forum Mondial de l'Eau (FME) soit un événement majeur contribuant à remettre l'Objectif 6 du Développement Durable sur la bonne trajectoire.
- N°2** Organiser un sommet des chefs d'État des pays du Sahel, parmi les plus menacés par le manque d'eau potable et d'assainissement, afin de définir un plan d'actions à impact rapide et durable.
- N°3** Inviter au FME des acteurs locaux et des représentants des communautés les plus vulnérables d'Afrique afin qu'ils puissent témoigner de leurs difficultés.
- N°4** Organiser une conférence des opérateurs de terrain dans le but de renforcer la complémentarité de l'action humanitaire et du développement.
- N°5** Plaider pour une déclaration politique finale forte du FME, préparée au niveau intergouvernemental par le Sénégal et la France avec le plus grand nombre d'États possible, afin d'apporter des réponses concrètes aux besoins urgents.
- N°6** Dépasser les cadres d'analyse classiques, décloisonner les champs de spécialités des acteurs et revoir les caractéristiques des financements pour les rendre plus durables, plus flexibles, en privilégiant des approches intégrées.
- N°7** Veiller à inclure systématiquement l'eau et l'assainissement dans chaque analyse et élaboration de réponse.
- N°8** Appliquer des cadres d'analyse situationnelle systémiques qui incluent l'analyse des critères de dégradation du contexte.
- N°9** Développer des réponses dynamiques intégrées, multi-acteurs, multi-annuelles qui anticipent et réagissent à la dégradation (re-gradation) des contextes.
- N°10** Identifier, intégrer et accompagner le passage à l'échelle de solutions innovantes "low-tech" pour améliorer l'impact des interventions.

